

## Préfiguration du Projet Alimentaire Territorial de la communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne

Diagnostic agricole et alimentaire et gouvernance territoriale



**Comment un acte vital comme celui de s'alimenter peut devenir un vecteur de  
développement pour les territoires ?**



# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>1</b>
<b>I. METHODOLOGIE</b> .....	<b>2</b>
1. PRESENTATION DE LA COMMANDE.....	3
2. CHEMINEMENT METHODOLOGIQUE .....	5
2.1 Contextualisation.....	6
2.2 Spatialisation .....	7
2.3 Analyse qualitative .....	11
<b>II. DIAGNOSTIC AGRICOLE ET ALIMENTAIRE</b> .....	<b>13</b>
1. PRESENTATION DU TERRITOIRE.....	14
1.1 Un territoire en partie enclavé mais présentant de forts atouts .....	14
1.2 Une agriculture dépendante du contexte biogéographique .....	18
2. ANALYSE DES RESULTATS .....	21
2.1 Occupation du sol et principales cultures végétales en 2017 .....	22
2.2 Surface graphique en 2017.....	26
2.3 Evolution du nombre d’exploitations entre 2010 et 2017 .....	29
2.4 Installations aidées entre 2010 et 2017 .....	31
2.5 Part des exploitations individuelles en 2017 .....	35
2.6 Age des exploitants agricoles en 2017 .....	37
2.7 Présentation de la typologie n°1 .....	39
2.8 Signes Officiels de la Qualité et de l’Origine (SIQO) et Agriculture biologique .....	41
2.9 Circuits courts et vente directe en 2018.....	45
2.10 L’Industrie Agroalimentaire (IAA) .....	49
2.11 L’offre en commerces alimentaires .....	55
2.12 Présentation de la typologie n°2 .....	58
<b>III. DEFINITION DES ENJEUX</b> .....	<b>60</b>
1. SYNTHESE.....	61
1.1 Structurer l’offre et la demande.....	61
1.2 Sensibiliser les élus à la question foncière .....	62
1.3 Mettre en réseau les acteurs.....	63
1.4 Maintenir la volonté politique.....	64
1.5 Communiquer et former différents publics.....	64
2. ENJEUX ET PERSPECTIVES .....	65
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>67</b>
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b> .....	<b>68</b>

---

# I. METHODOLOGIE

---

## 1. Présentation de la commande

En s’emparant de l’alimentation comme un vecteur de développement, les collectivités peuvent élaborer leur politique alimentaire territoriale pour développer une vision systémique et globale, afin de relocaliser l’alimentation et renforcer l’ancrage territorial de la production. C’est dans cette dynamique que la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR) a décidé de mettre en place la préfiguration d’un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur son territoire, qui est défini comme un projet global et transversal qui vise à renforcer l’articulation entre le bien-produire et le bien manger dans un cadre d’un programme multi-partenarial et qui répond aux besoins et aux attentes des acteurs du territoire.

Autrement dit, un PAT est une démarche volontaire et co-construite avec les acteurs du territoire puisqu’il vise en effet à rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs à développer l’agriculture sur les territoires et la qualité de l’alimentation.

Bien que CAUVALDOR offre un tissu agricole et agroalimentaire dense et diversifié, avec notamment de nombreuses exploitations agricoles sous signe officiel de qualité et fortement ancrées au territoire, c’est surtout l’existence d’une réelle volonté politique qui a permis le lancement du projet. En effet, conscients de certaines problématiques sans pour autant pouvoir évaluer leur ampleur, des points de blocage apparaissent face au renouvellement des générations agricoles, aux agriculteurs menacés sur certaines communes par un déclassement de zonage menant à la disparition des Indemnités Compensatoires d’Handicaps Naturels<sup>1</sup> (ICHN) ou encore d’outils d’abattage et de transformation en mutation. En parallèle, le développement des circuits courts et une prise de conscience pour certains de développer une alimentation plus saine, particulièrement auprès des jeunes du territoire grâce aux structures de restauration collective, participent à mener une réflexion globale du territoire en matière agricole et alimentaire.

---

<sup>1</sup> Au cours de l’étude, aucune commune n’a été touchée par ce projet de déclassement.

C'est dans ce contexte que CAUVALDOR a proposé un stage permettant d'établir les principaux enjeux au niveau alimentaire et agricole et d'en tirer les premières pistes d'action.

Le point central de la commande était donc d'élaborer un premier diagnostic agricole et agroalimentaire du territoire<sup>2</sup> qui est le préalable à toute préfiguration de PAT. En effet, le diagnostic constitue un état des lieux des dynamiques territoriales en cours, une analyse fine et quantitative de la production agricole mais elle se penche également sur l'alimentation. De fait, un regard sur les besoins alimentaires du territoire a été prescrit, avec l'étude de l'offre et de la demande alimentaire pour comprendre les flux existants et les points à améliorer.

Enfin, l'autre volet a consisté à proposer une méthodologie de travail, de concertation et de gouvernance avec les élus du territoire. En effet, les PAT s'appuyant sur un diagnostic partagé, la présence des acteurs est indispensable pour la validation des enjeux et des pistes à mener.

Ainsi, un cheminement méthodologique a été conçu et mène à définir le diagnostic et la concertation avec les élus du territoire. En effet, il est difficile d'appréhender les PAT puisqu'ils constituent une démarche nouvelle, sans le recul nécessaire pour savoir si les politiques alimentaires territoriales sont efficaces, d'où la nécessité de cadrer la démarche. C'est pourquoi nos réflexions se sont basées sur le fait de savoir **comment un acte vital comme celui de s'alimenter peut devenir un vecteur de développement pour les territoires ?**

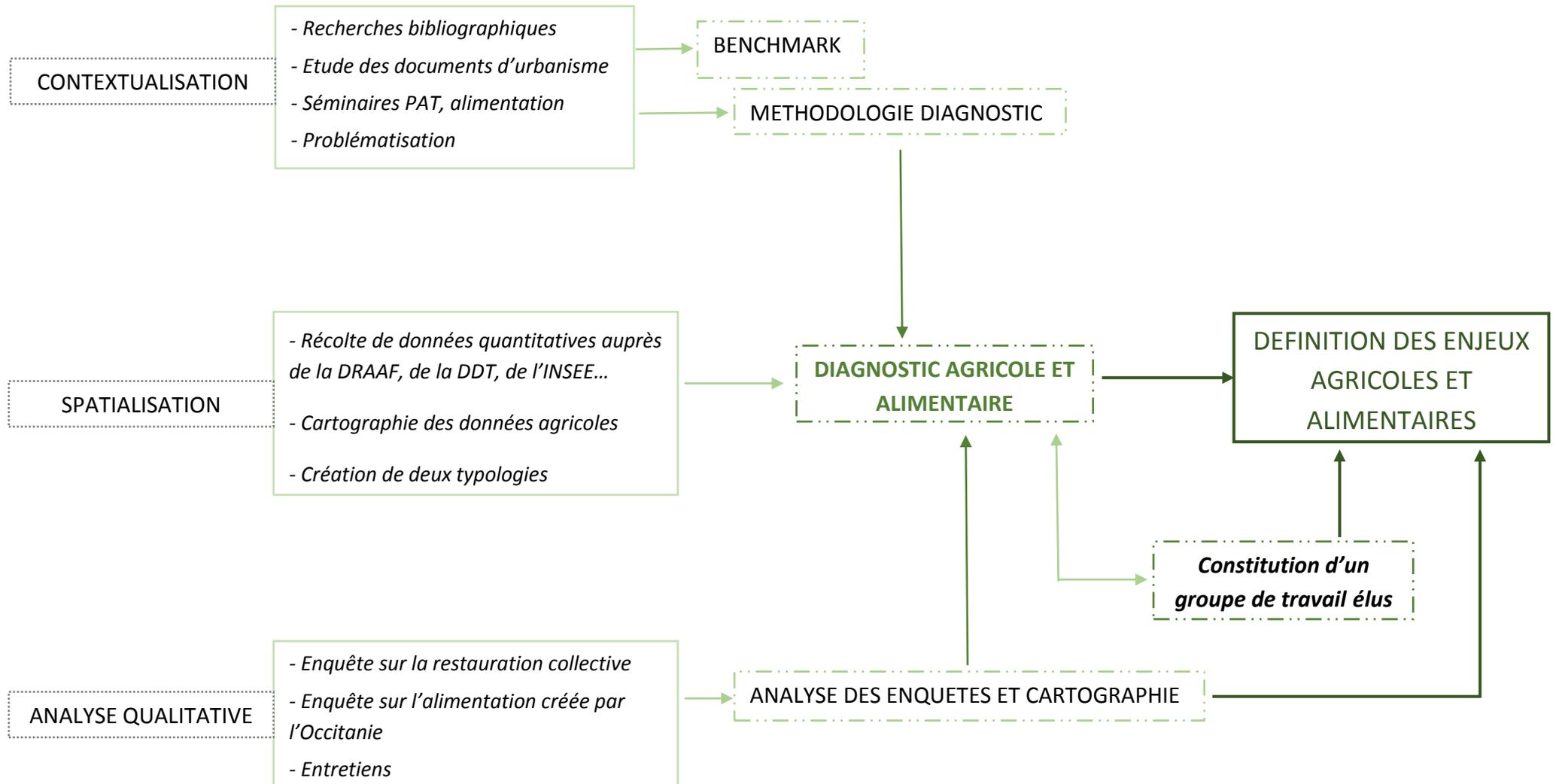
En ce sens, cette problématique participe à définir la partie opérationnelle de l'étude. En effet, il faut réfléchir à ce que l'alimentation peut produire comme enjeux et comme possibilité de développement pour le territoire. C'est donc sous un angle systémique que la commande a été abordée. Dès lors, nous avons procédé à une démarche inductive, partant de la notion du diagnostic territorial pour arriver à dégager les axes de travail qui allaient régir la durée du stage. Ils concernent ainsi l'appropriation du sujet par des éléments de contextualisation, une analyse spatiale permettant de cartographier les dynamiques agricoles en cours et l'offre alimentaire, et enfin une analyse sociologique, plus fine, favorisant la compréhension de la demande et des comportements alimentaires des citoyens.

---

<sup>2</sup> Le temps imparti du stage ne permet pas de réaliser un diagnostic complet et partagé, notamment pour intégrer l'ensemble des acteurs.

## 2. Cheminement méthodologique

Figure 1 : Schéma retraçant le cheminement méthodologique élaboré



## 2.1 Contextualisation

Dans un premier temps, il a fallu procéder à la contextualisation du sujet pour comprendre comment les porteurs de projet s'imprégnaient des différentes thématiques relatives aux PAT. De larges recherches bibliographiques ont alors permis d'établir un premier recueil d'expériences, avec les freins et les opportunités que pouvaient représenter les actions menées sur les territoires. Elles ont aussi participé à comparer les initiatives qui pouvaient être transposables à la communauté de communes. De fait, l'étude des documents d'urbanisme comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le Programme local de l'Habitat (PLUIH) en cours d'élaboration ont permis d'accéder aux grands traits du territoire, afin d'en relever ses principaux enjeux. En outre, différents séminaires ou rencontres reliés aux PAT ont également favorisé l'assimilation du sujet et le partage d'expériences.

Aussi, la notion de PAT, qui recouvre une multitude de dimensions, a nécessité d'élaborer une méthodologie de travail permettant de mener à bien le diagnostic agricole et alimentaire du territoire. Sur ce point, les ressources disponibles sont larges et bien documentées. Par exemple, le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) - constituant un projet du Réseau rural français - vise à mettre en réseau les acteurs pour favoriser la mise en œuvre des PAT. Pour cela, le RnPAT « multiplie les échanges, capitalise les bonnes pratiques, produit ou coproduit des outils méthodologiques indispensables et contribue à l'amélioration des politiques publiques françaises et européennes. » (RnPAT, 2018)

La DRAAF constitue également une ressource indispensable puisqu'elle facilite la mise à disposition d'informations, avec des études, des appuis méthodologiques, des formations ou encore des outils comme le bulletin régional alimentation. Elle peut également appuyer les territoires dans leur diagnostic car cela rentre dans l'objectif national de développement des politiques territoriales sur l'alimentation.

En s'appuyant par ailleurs sur d'autres structures comme l'International Urban Food Network (IUFN) ou des programmes de recherche venant d'instituts, l'association des différents documents a permis de dresser une méthodologie de diagnostic. Sans en faire une analyse détaillée, nous pouvons expliciter les principales étapes à suivre. Tout d'abord, il est nécessaire d'identifier et d'impliquer les acteurs du système alimentaire local, permettant

d'observer si la collectivité est pleinement convaincue de la démarche. De fait, un groupe de travail impliquant les élus du territoire s'est constitué au début de la préfiguration du PAT. 23 élus, dont beaucoup municipaux<sup>3</sup>, ont suscité leur désir de prendre part au projet, et montre une réelle volonté de travailler sur l'alimentation à l'échelle de la communauté de communes. Il conviendra ensuite d'élargir ce groupe à tous les acteurs de la chaîne alimentaire pour la création d'un Comité de pilotage (Copil) et de groupes de travail thématiques, garantissant en particulier la cohérence et la bonne mise en œuvre du projet.

En outre, il s'agit de dresser la cartographie des acteurs externes, allant des acteurs directs comme les producteurs, les transformateurs, les distributeurs... ou les acteurs indirects, c'est-à-dire ceux qui peuvent influencer le système alimentaire territorial comme les associations locales, des dispositifs d'aides, des financeurs etc.

## 2.2 Spatialisation

Dans un second temps, il est indispensable de spatialiser les dynamiques agricoles pour révéler la répartition des différentes données recueillies pour le territoire et leur analyse. La majorité d'entre-elles proviennent de la DRAAF et de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), qui ont pu extraire les données à l'échelle communale, de la DDT pour les données sur la répartition de la Surface Agricole Utile (SAU) et le nombre d'installations, et enfin l'INSEE pour des données structurelles. Il faut cependant noter que le recueil émis par la DRAAF ne concerne que les agriculteurs ayant déposé un dossier pour les aides PAC. Dès lors, la majorité de l'analyse spatiale n'est pas exhaustive puisqu'il manque quelques exploitants agricoles. Néanmoins, la quasi-totalité des exploitants déposent un dossier, et ce facteur ne vient entacher ni les résultats, ni la compréhension des phénomènes en cours.

Enfin, cette analyse cartographique a conduit à la création de deux typologies permettant de combiner et de comparer plusieurs facteurs entre eux afin d'en dégager des zones prioritaires d'intervention.

---

<sup>3</sup> La présence d'élus communaux – et pas que communautaires - était une prescription de l'élus référent afin que tout le territoire soit bien représenté.

La première d'entre-elles définit le dynamisme agricole selon trois critères qui sont l'âge du plus jeune (co-)exploitant par commune, le nombre d'installations sur la période 2010-2017, et enfin la part d'exploitations en fonction de la population communale.

Figure 2 : Critères, indicateurs et valeurs de la première typologie

Critères	Indicateurs	Valeurs
Age	Age inférieur à 45 ans	2
	Age compris entre 45 et 55 ans	1
	Age supérieur à 55 ans	0
Installations	Plus de 5 installations	3
	3 ou 4 installations	2
	1 ou 2 installations	1
	Pas d'installation	0
Part des exploitations sur la population communale totale	Part des exploitations supérieure à 5	3
	Part des exploitations comprise entre 3,1 et 5	2
	Part des exploitations comprise entre 1,1 et 3	1
	Part des exploitations inférieure ou égale à 1	0

Plutôt que d'additionner les trois critères, nous avons choisi de créer une « suite » qui permet de définir au mieux les différents indicateurs.

Figure 3 : Exemple de suite

Age	Installations	Part des exploitations	Suite	Nombre de communes
1	1	1	<b>111</b>	11
1	1	2	<b>112</b>	7
1	1	3	<b>113</b>	3
1	2	1	<b>121</b>	1
1	2	2	<b>122</b>	3
1	3	2	<b>132</b>	2
1	3	3	<b>133</b>	1
2	0	0	<b>200</b>	1

Enfin, en reprenant la correspondance entre les critères et les valeurs, nous sommes arrivés à un tableau permet de comparer plus facilement les différentes variables. Par conséquent, il a été convenu de catégoriser le dynamisme en quatre classes en fonction du rapprochement et des ressemblances de ces variables.

Figure 4 : Catégorisation des différents variables en quatre classes

Suite	Ensemble des variables	Nombre de communes	Nombre total de communes	Typologie
000	Age > à 55 ans, pas d'installation, Exploits < 1	5	<b>19</b>	Maintien de l'activité agricole en danger
001	Age > à 55 ans, pas d'installation, 1,1 < Exploits < 3	2		
002	Age > à 55 ans, pas d'installation, 3,1 < Exploits < 5	2		
003	Age > à 55 ans, pas d'installation, Exploits > 5	3		
010	Age > à 55 ans, Installations (1 ou 2), Exploit < 1	1		
011	Age > à 55 ans, Installations (1 ou 2), 1,1 < Exploits < 3	4		
100	45 < Age < 55, pas d'installation, Exploits < 1	2		
011	Age > à 55 ans, Installations (1 ou 2), 3,1 < Exploits < 5	1	<b>30</b>	Maintien de l'activité agricole incertain
101	45 < Age < 55, pas d'installation, 1,1 < Exploits < 3	3		
102	45 < Age < 55, pas d'installation, 3,1 < Exploits < 5	8		
103	45 < Age < 55, pas d'installation, Exploits > 5	7		
111	45 < Age < 55, Installations (1 ou 2), 1,1 < Exploits < 3	11		
112	45 < Age < 55, Installations (1 ou 2), 3,1 < Exploits < 5	7	<b>18</b>	Dynamisme agricole relatif
113	45 < Age < 55, Installations (1 ou 2), Exploits > 5	3		
121	45 < Age < 55, Installations (3 ou 4), 1,1 < Exploits < 3	1		
122	45 < Age < 55, Installations (3 ou 4), 3,1 < Exploits < 5	3		
132	45 < Age < 55, Installations > 4, 3,1 < Exploits < 5	2		
133	45 < Age < 55, Installations > 4, Exploits > 5	1		
200	Age < 45, pas d'installation, Exploits < 1	1		
201	Age < 45, pas d'installation, 1,1 < Exploits < 3	4	<b>9</b>	Dynamisme agricole efficient
202	Age < 45, pas d'installation, 3,1 < Exploits < 5	1		
211	Age < 45, Installations (1 ou 2), 1,1 < Exploits < 3	2		
213	Age < 45, Installations (1 ou 2), Exploits > 5	1		
220	Age < 45, Installations (3 ou 4), Exploits < 1	1		

La première d'entre-elles constitue un maintien de l'activité agricole en danger. En effet, on y trouve un âge du plus jeune exploitant supérieur à 55 ans – mis à part pour la dernière ligne « 100 » - pas ou peu d'installations et une part d'exploitations sur la population totale moyenne à faible. Logiquement, une commune présentant ce type de caractéristiques aujourd'hui connaît un vieillissement de la population agricole, sans installation, et avec en prime une faible part d'exploitations présentes sur la commune. Par conséquent, on n'assiste pas à un renouvellement des agriculteurs permettant de maintenir l'activité agricole sur la commune. Au vu de l'âge des exploitants, on peut présager une diminution voire une disparition des fermes sur 19 communes, soit 25% des communes de CAUVALDOR.

La deuxième classe définit un maintien de l'activité agricole incertain, donc proposant des critères relativement plus positifs que la première. On observe que l'âge est compris entre 45 et 55 ans et sans dynamique d'installations. La part des exploitations agricoles est quant à elle moyenne. On y retrouve 38% des communes de CAUVALDOR, avec une temporalité plus longue pour trouver des solutions.

A l'inverse, les deux dernières classes proposent un dynamisme agricole relatif ou efficient. Malgré le fait que certaines communes ne présentent pas d'installations, l'âge du plus jeune exploitant est moyen ou faible. La part des exploitations est aussi très variable mais on peut prévoir, même si les exploitants peuvent cesser leur activité avant l'âge de la retraite, que l'agriculture restera présente dans les années à venir. La dernière classe, qui présente un dynamisme agricole efficient est en revanche celle qui présente le moins de communes puisque seulement 9 communes sont concernées.

Même si ce classement est discutable, notamment par l'existence d'innombrables autres facteurs pouvant intervenir dans les dynamiques agricoles, cette typologie permet néanmoins de prioriser des actions à mener sur les communes présentant des faiblesses et un avenir incertain quant au renouvellement des générations.

De l'autre côté, une deuxième typologie concernant la proximité des exploitations avec les différentes demandes en produits agricoles a été élaborée. Elles concernent les cuisines centrales ou autonomes, les commerces alimentaires ou les entreprises agroalimentaires.

Elle permet donc d'établir la proximité immédiate avec la demande locale mais encore une fois, plusieurs autres facteurs sont à prendre en compte pour comprendre cette répartition. C'est pourquoi il semble intéressant de comprendre à l'échelle communale les manques de cette demande et la pertinence d'une réflexion à une échelle si petite pour un panel de besoins très large.

Dès lors, l'étape du diagnostic constituant la spatialisation de données quantitatives propose des enjeux territoriaux qui doivent être enrichis par une approche plus sensible et difficile à interpréter. En effet, les dynamiques agricoles et alimentaires dépassent les simples règles théoriques et spatiales et l'élaboration d'une analyse qualitative est inévitable pour la compréhension du sujet.

## 2.3 Analyse qualitative

De fait, cette troisième grande étape du diagnostic s'est scindée en trois parties distinctes, comportant deux enquêtes sur l'alimentation et la restauration collective, et une série d'entretiens proposés aux acteurs ressources du territoire.

La première enquête provient de la Région Occitanie, avec un questionnaire sur l'alimentation qui répond à la politique alimentaire de la Région clamant l'alimentation comme la grande cause régionale pour 2018.

Dans celui-ci, les comportements alimentaires généraux, la consommation réelle de produits locaux ou encore la perception des citoyens face aux évolutions de l'alimentation sont abordés. Plutôt que de réaliser une enquête de ce type qui aurait été chronophage et quasi-identique, l'idée a germé lors d'une réunion avec le groupe de travail pour que la Région puisse extraire les données de CAUVALDOR et nous en envoyer les résultats. Après approbation du cabinet en charge de l'enquête, nous sommes en attente des données qui devront arriver au début du mois de septembre.

La deuxième enquête a également été proposée lors de cette réunion et concerne la restauration collective scolaire. En effet, plusieurs participants ont émis l'idée qu'il fallait connaître précisément la demande alimentaire locale pour s'intéresser parallèlement à l'offre. En outre, cette étude permettait de partir sur quelque chose de précis qui pourrait s'ouvrir par la suite à la restauration collective globale comme les EHPAD et les crèches, et à la restauration hors-domicile tels les restaurants.

Un questionnaire a donc été conçu avec l'aide de la personne qui s'occupe de la restauration collective au Département, agrémenté par ailleurs par des recherches bibliographiques. Il a été envoyé à toutes les mairies pour les écoles maternelles et élémentaires, et à tous les collèges et lycées du territoire. Plusieurs relances par téléphone ont aussi été nécessaires pour que le taux de réponses soit le plus important possible. L'analyse des résultats s'est faite quant à elle à l'aide du tableur Excel, en séparant les différents types de structures de restauration collective, c'est-à-dire les cuisines centrales, autonomes et satellites.

Enfin, la troisième partie de l'analyse spatiale a conduit à mener quelques entretiens pour intégrer la perception de personnes ressources sur l'alimentation et l'agriculture du territoire. Une grille d'entretien a donc été réalisée, avec comme objectif l'évaluation du système alimentaire territorial. Elle se décompose en trois parties avec l'identification de la situation, des acteurs et des problèmes ; le diagnostic de l'action engagée ; et enfin les actions à mettre en place et le rôle que pourrait avoir la communauté de communes dans la démarche. Neuf acteurs ont alors été interrogés, surtout au niveau de la restauration collective. On y retrouve des élus, des coopératives, des techniciens mais aussi des cuisiniers.

Par conséquent, nous avons réuni les trois analyses constituant le diagnostic agricole quantitatif, l'enquête sur la restauration collective et la retranscription des entretiens menés afin d'en révéler les grands enjeux. En lien avec les documents d'urbanisme en place, cette association a permis de dresser une synthèse de l'état des lieux agricole et alimentaire pour dégager trois axes de travail principaux et la constitution d'ateliers thématiques avec le groupe de travail.

---

## II. DIAGNOSTIC AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

---

L'objectif est maintenant d'analyser les résultats qui mènent à la conception du diagnostic et à la définition des enjeux.

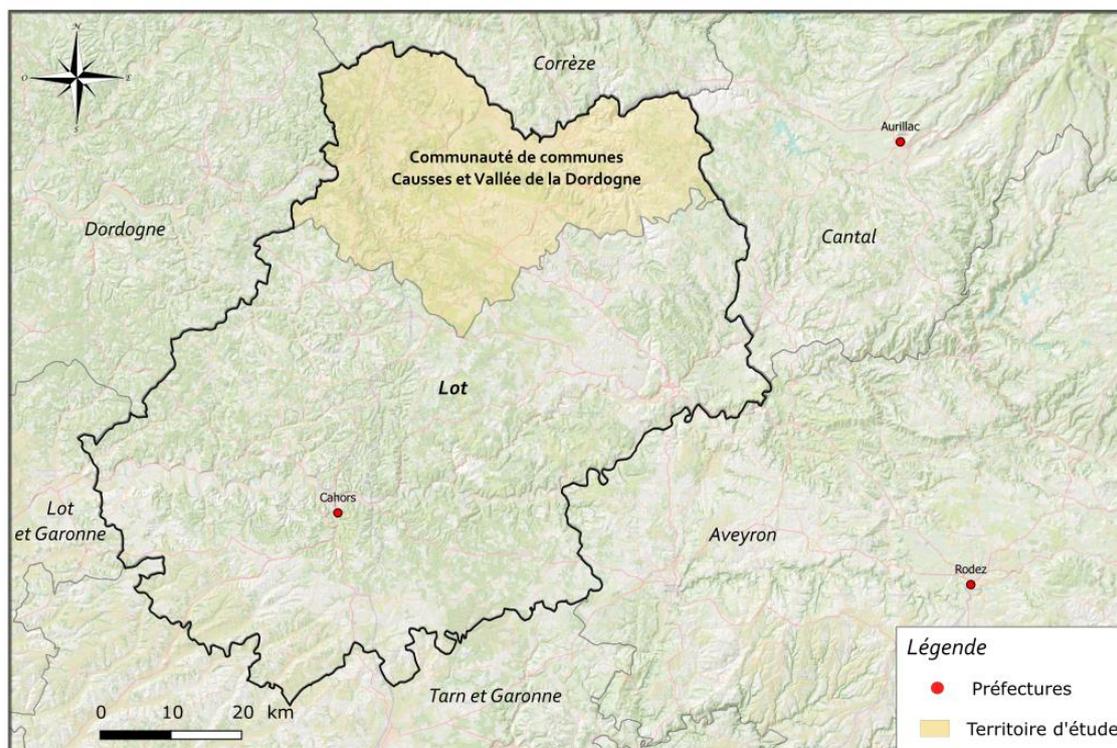
D'une part, en nous basant exclusivement sur le PLUIH en cours d'élaboration, nous reviendrons sur les grandes caractéristiques du territoire, afin de mieux cerner sa morphologie structurelle, ses systèmes de relations et ses spécificités. Une attention sera également portée sur le contexte biogéographique pour le mettre en parallèle avec les résultats qui concernent l'agriculture et l'alimentation.

D'autre part, l'analyse spatiale et son association avec les éléments de contextualisation et d'analyse spatiale permettront de dégager les enjeux, les axes de travail et les objectifs attendus.

## 1. Présentation du territoire

### 1.1 Un territoire en partie enclavé mais présentant de forts atouts

Figure 5 : Carte de localisation du périmètre d'étude



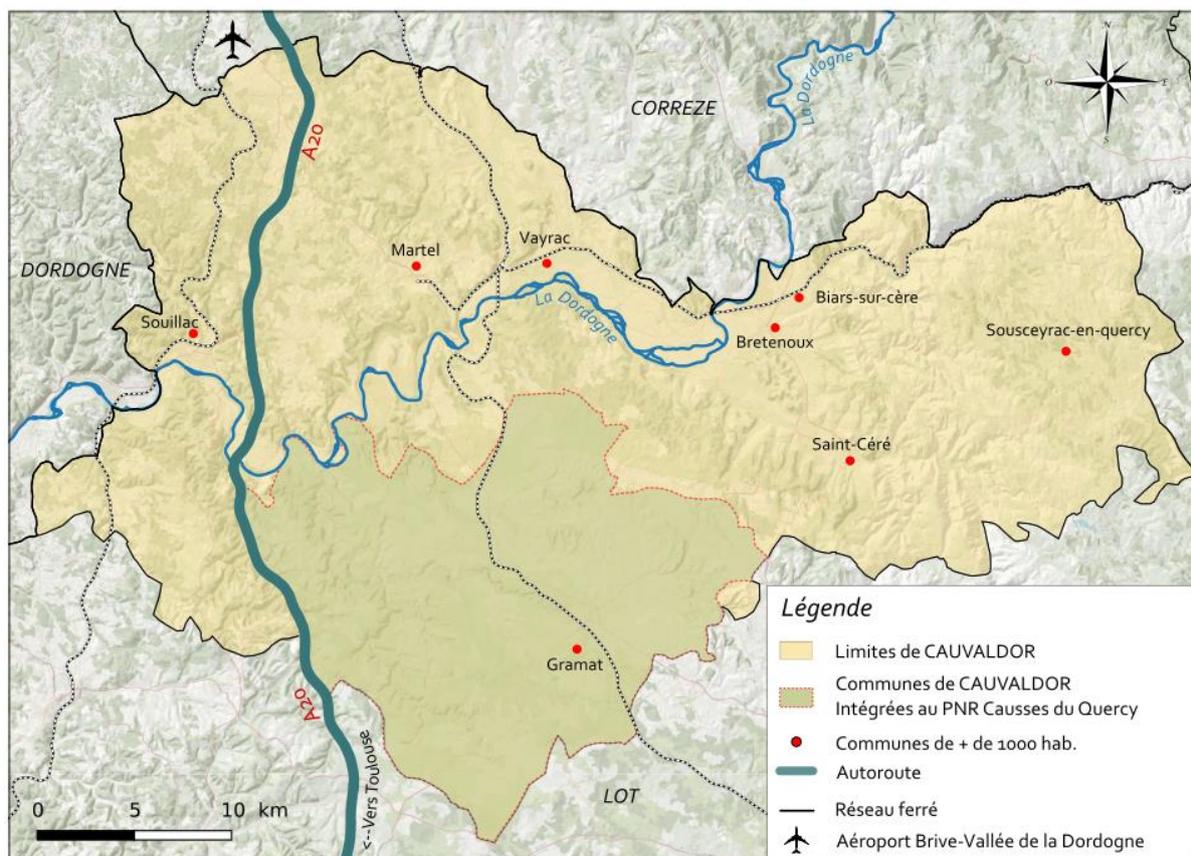
Sources : USGS, Admin Express IGN, Open Street Map  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 17/07/18

CAUVALDOR est située au Nord du département du Lot, aux confins de la Région Occitanie. Elle est bordée par deux autres Régions, la Nouvelle-Aquitaine et l’Auvergne Rhône-Alpes et six départements : la Dordogne, la Corrèze, le Cantal, l’Aveyron, le Tarn et Garonne et enfin le Lot et Garonne. Ce positionnement aux franges des limites régionales et dans un secteur éloigné des grands pôles territoriaux lui confère alors une dimension « d’entre deux » et de transit au sein de la Région Occitanie.

Regroupant 79 communes pour 47 000 habitants en 2017 - soit ¼ de la population du Lot pour une densité moyenne de 37 hab/km<sup>2</sup> - son territoire est également très vaste, puisqu’avec 1 280 km<sup>2</sup>, il faut 1h15 pour relier l’est à l’ouest.

Si le nord du Lot et le sud de la Corrèze s’articulent dans un territoire commun, particulièrement avec la présence de Brive la Gaillarde, une partie du territoire intègre un système d’interrelations avec d’autres villes de 4 000 à 10 000 habitants, soit Figeac à l’est et Gourdon à l’ouest.

Figure 6 : Localisation de CAUVALDOR et de ses axes structurants



Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, BD TOPO, Open Street Map  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 17/07/18

En effet, au sein de CAUVALDOR, seules huit communes contiennent entre 1 000 et un peu moins de 4 000 habitants. Définissant alors un territoire rural, on assiste en prime à une succession de villages et de hameaux sans qu'un véritable centre n'y exerce d'effet polarisant, et ce, « tant dans l'identité territoriale que dans le fonctionnement économique ou organisationnel. » (SCOT, 2017) C'est pourquoi le territoire se structure autour de pôles d'emplois et de services exerçant des fonctions de bourg-centre.

En termes d'accessibilités, on assiste à un territoire plutôt enclavé par sa situation géographique et l'absence d'un pôle régional. Même s'il est traversé par l'autoroute A20 à l'Ouest – reliant localement Toulouse à Brive – et la présence de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne qui permettent à la population d'accéder à ces pôles économiques, il existe un véritable déséquilibre entre l'est et l'ouest du territoire. En effet, aucun axe structurant n'est présent sur l'axe est-ouest. On notera tout de même la présence de deux lignes ferroviaires orientées nord-sud avec quatre gares principales qui desservent le territoire.

Il existe aussi des disparités entre les bassins de vie en matière de dynamique démographique, avec notamment une perte d'habitants depuis 2008 pour ceux de Souillac, Vayrac et Saint-Céré. Les bassins de vie de Gramat, de Biars-sur-Cère et de Martel bénéficient toujours d'une dynamique démographique importante. Néanmoins, avec un indice de jeunesse de 0,56<sup>4</sup>, on peut dire que le territoire de Cauvaldor propose une population plutôt âgée.

Une autre caractéristique majeure du territoire est l'attrait touristique. En effet, sa dynamique constitue un élément clé de l'économie locale avec 328 millions d'euros soit 9% du PIB à l'échelle du département. Il s'appuie effectivement sur de nombreux sites labellisés comme le Gouffre de Padirac, la Vallée de la Dordogne ou encore Rocamadour, avec plus d'un million de visiteurs chaque année. Le tourisme rural est aussi largement représenté, mettant en valeur la randonnée, les activités de plein air, ou encore le terroir culinaire. C'est pourquoi, en lien avec l'économie présentielle, un tiers des entreprises interviennent dans les domaines du commerce, des transports et de l'hébergement restauration.

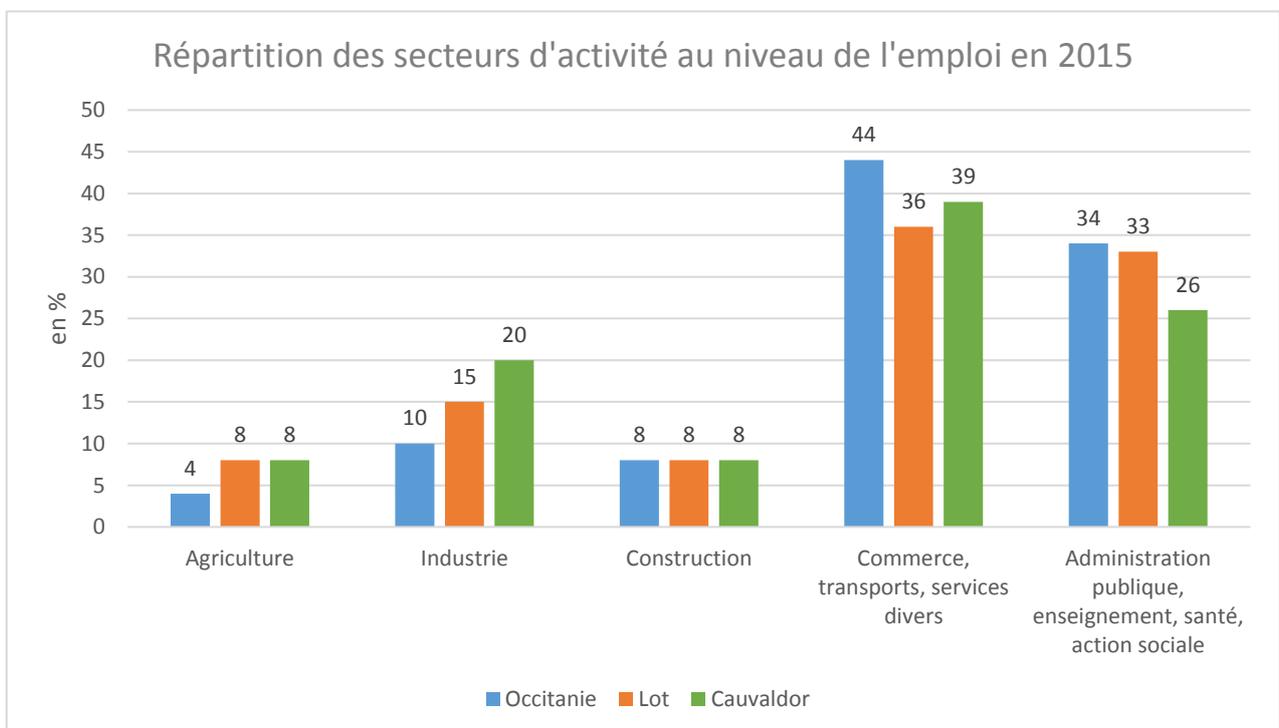
---

<sup>4</sup> Un indice de jeunesse inférieur à 1 signifie que la population compte plus de citoyens âgés de 60 ans que de jeune de moins de 20 ans.

Justement, pour finir sur l'aspect structurel du territoire, il convient de voir quelles sont les dynamiques au niveau de l'emploi. En 2013, selon l'INSEE, Cauvaldor comptabilisait 18 270 emplois, soit 28% des emplois du Lot.

Le graphique ci-dessous montre que Cauvaldor se distingue par une densité industrielle importante, dominée par l'agroalimentaire et la mécanique. Ce secteur d'activité représente 10% des entreprises mais occupe une place bien plus importante en termes d'emplois puisque 1 400 emplois sont présents, soit 20% des emplois du territoire.

Figure 7 : Répartition des secteurs d'activité sur CAUVALDOR en termes d'emplois



Source : SCoT, 2017

Pour résumer, la communauté de communes Cauvaldor présente un territoire rural, en partie enclavé et proposant une population plutôt âgée. Il reste cependant attractif grâce à la présence de nombreuses entreprises et d'un attrait touristique indéniable.

## 1.2 Une agriculture dépendante du contexte biogéographique

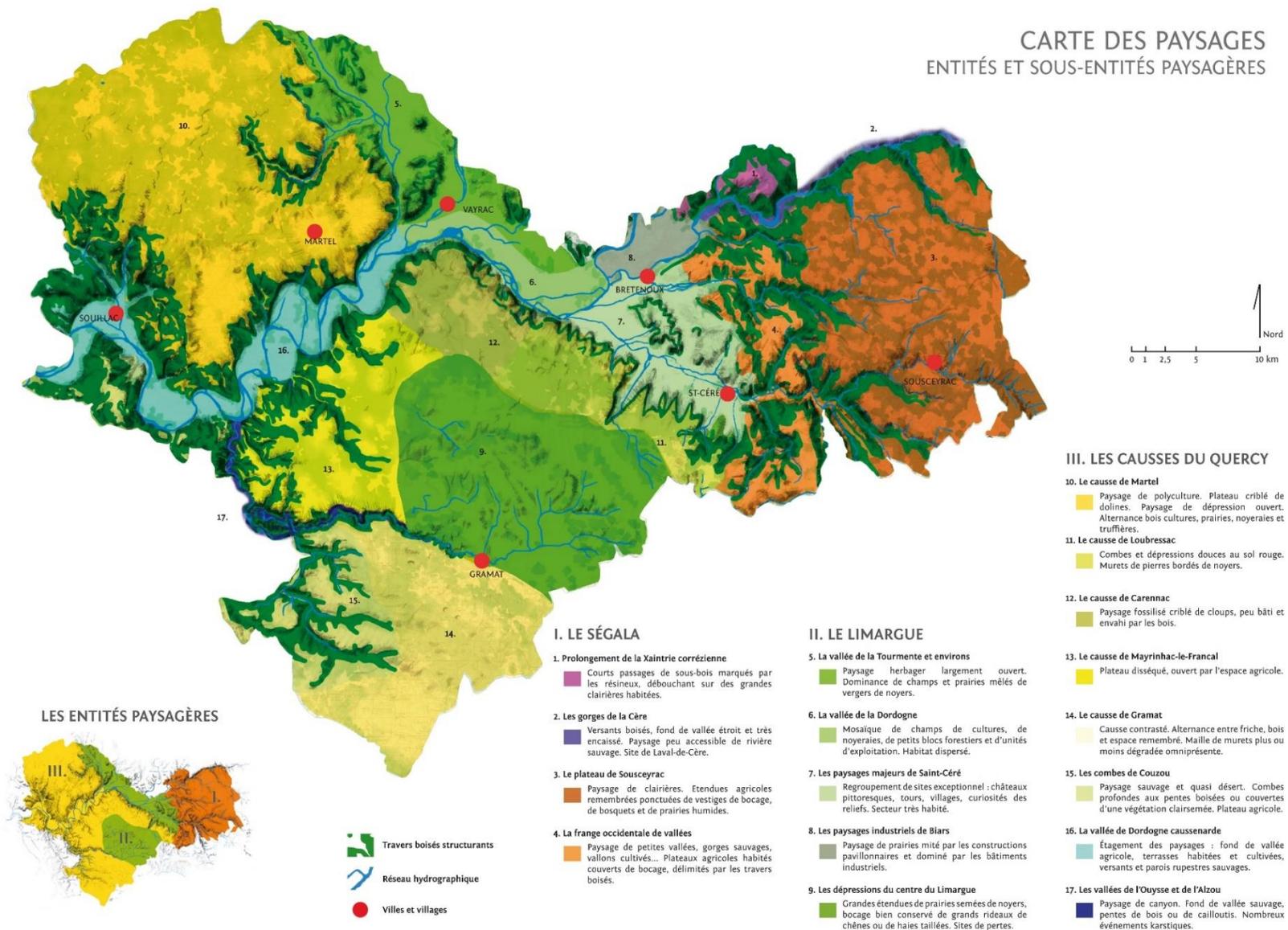
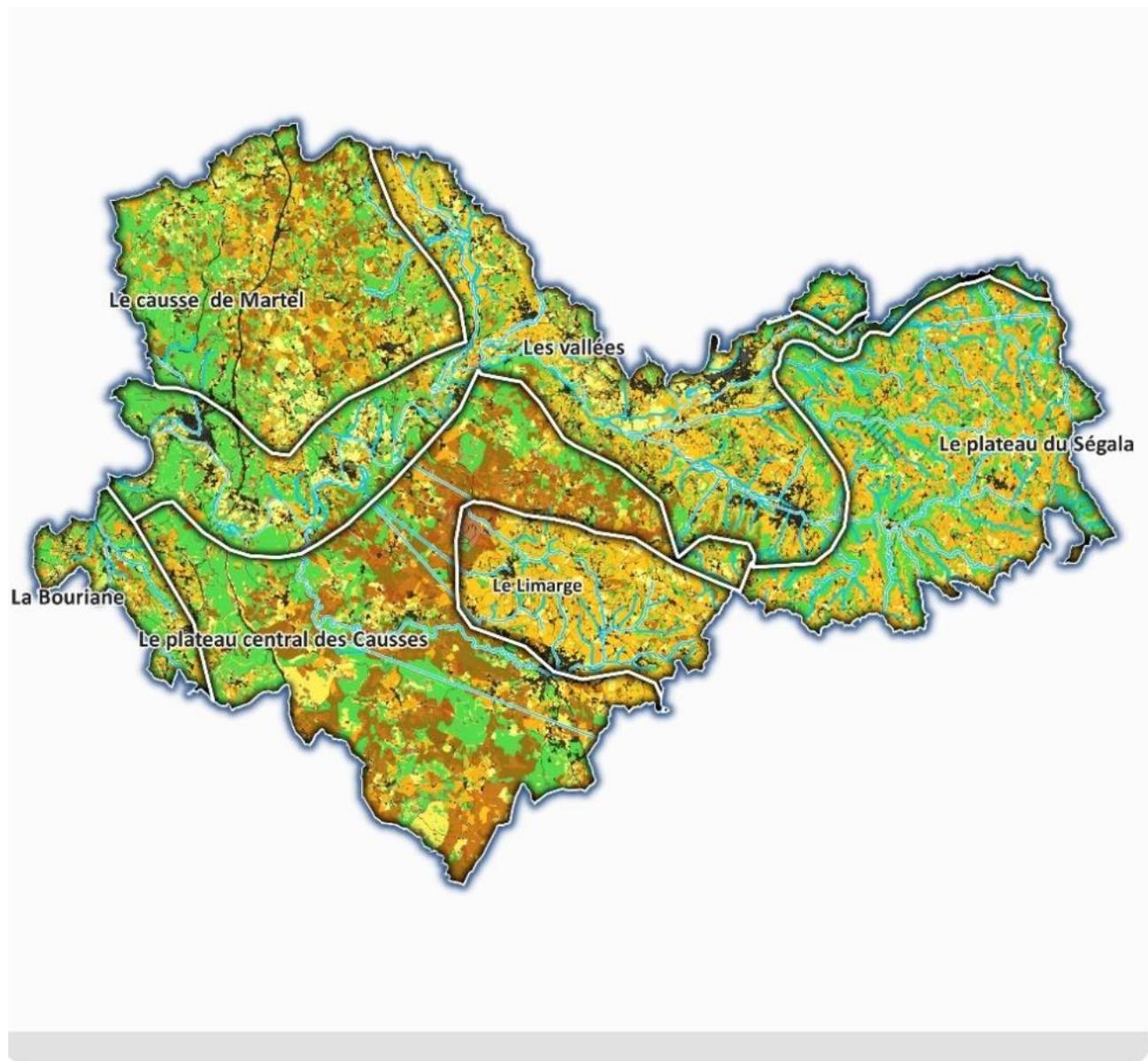


Figure 8 : Caractéristiques des paysages de CAUVALDOR

Source : CAUE du Lot



### Occupation du sol

#### Surfaces anthropisées

■ Voirie, bâtis, matériaux minéraux...

#### Linéaire

— Cours d'eau

#### Milieux ouverts

- Agriculture
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Fourrage
- Estives landes

#### Milieux fermés

- Peuplements de feuillus
- Peuplements de conifères
- Peuplements mixtes
- Vergers et arboriculture

Figure 9 : Occupation du sol de CAUVVALDOR



0 5 10 km

Date de réalisation : Avril 2017  
 Logiciel utilisé : QGIS 2.18.3  
 Sources : © RPG, OCSGE, Google

Référence : 95695



Cette partie décrit les cinq grands ensembles qui se détachent sur le territoire intercommunal.

Le secteur de la **Bouriane** représente une petite surface (3%), localisée à la pointe sud-ouest du territoire. Cette zone vallonnée est occupée par un important réseau bocager et divers massifs forestiers. Quelques petits ruisseaux bordés de prairies humides serpentent également sur le territoire.

Le secteur des **Causse du Quercy** concerne la partie ouest du territoire (43% de la surface). Ce secteur caussenard (Causse de Martel, Causse de Gramat) est dominé par des pelouses sèches, des landes calcicoles et des massifs boisés plus ou moins étendus de Chênes pubescents. L'agriculture est bien représentée sur ce secteur avec une dominance de l'élevage qui participe au maintien des milieux ouverts.

Le secteur de la **Vallée de la Dordogne** concerne une petite partie du territoire (27% de la surface) et reste localisé au cours de la Dordogne et de ses abords. La Dordogne traverse le territoire en son centre sur un axe est / ouest. Cette vallée constitue un axe majeur de développement et est dominée par les milieux aquatiques et alluviaux. L'agriculture s'exprime à travers la présence ponctuelle de vergers majoritairement constitués de noyers.

Le secteur du **Limargue** concerne deux zones du territoire, une au centre-nord et une au centre-sud du territoire. Ce secteur est drainé par deux cours d'eau principaux, à savoir, la Bave et la Tourmente. Les vallées créent une alternance de plaines limoneuses, de terrasses alluviales et de petits plateaux calcaires et marneux. Quelques buttes témoins (pechs) sont présentes ponctuellement. Les boisements restent ponctuels et le bocage est bien présent.

Le secteur du **Ségala** occupe la partie est du territoire. Il concerne un vaste plateau plus ou moins vallonné drainé par de nombreux petits cours d'eau aux vallées encaissées et boisées principalement constitués de feuillus (châtaigniers notamment) s'exprimant en mosaïque avec les résineux. Ainsi, le territoire Cauvaldor est très étendu et présente une occupation de l'espace hétérogène, dépendante du relief, de la nature des sols et de l'occupation des sols.

## 2. Analyse des résultats

### Une agriculture diversifiée qui tend vers l'élevage ou la polyculture en 2010 sur CAUVALDOR

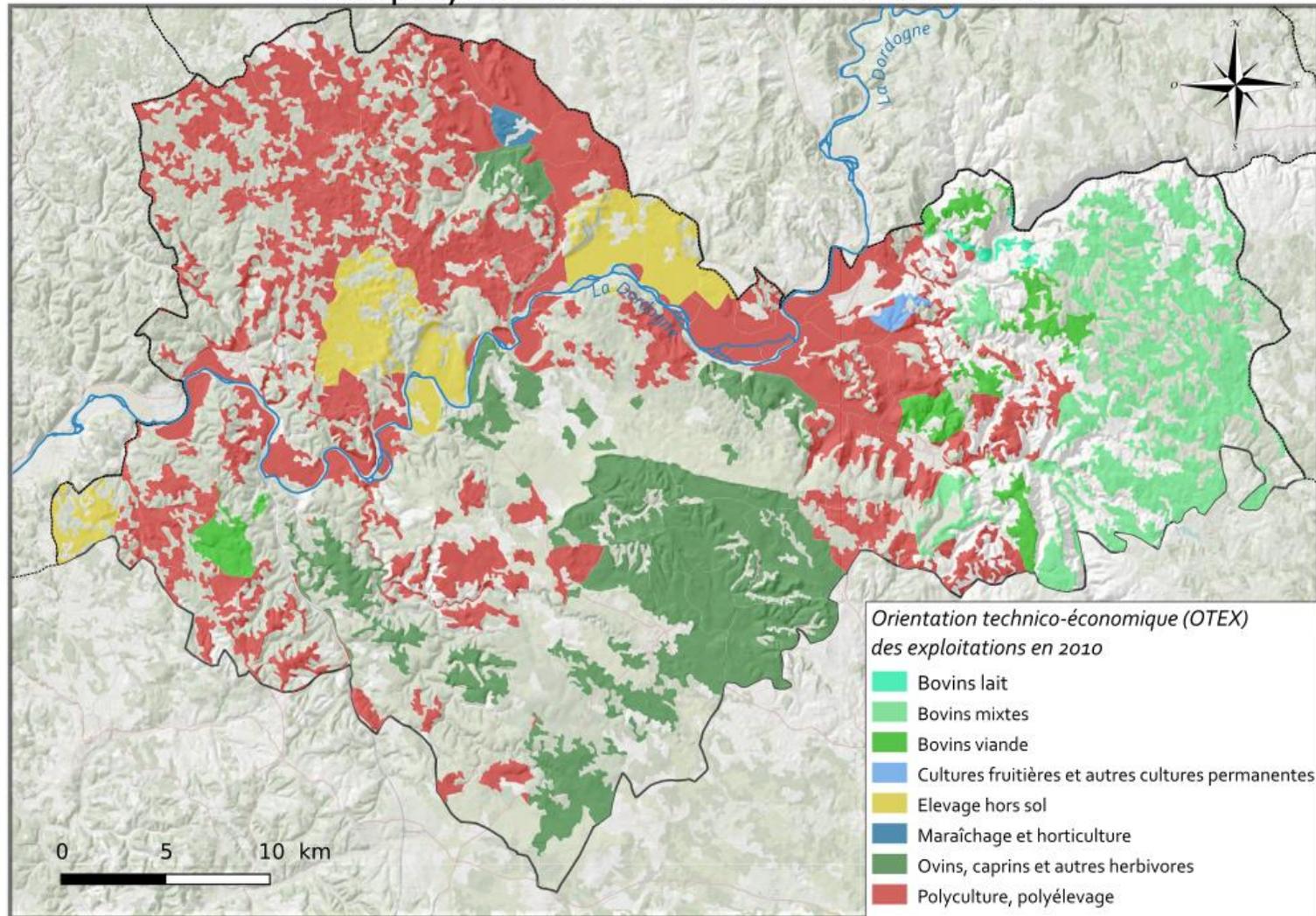


Figure 10 : OTEX communale en 2010

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, RGA 2010  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 19/07/18

## 2.1 Occupation du sol et principales cultures végétales en 2017

Une majorité de prairies sur l'ensemble du territoire de Cauvaldor avec les autres types de cultures qui se répartissent de part et d'autre de la Dordogne en 2017

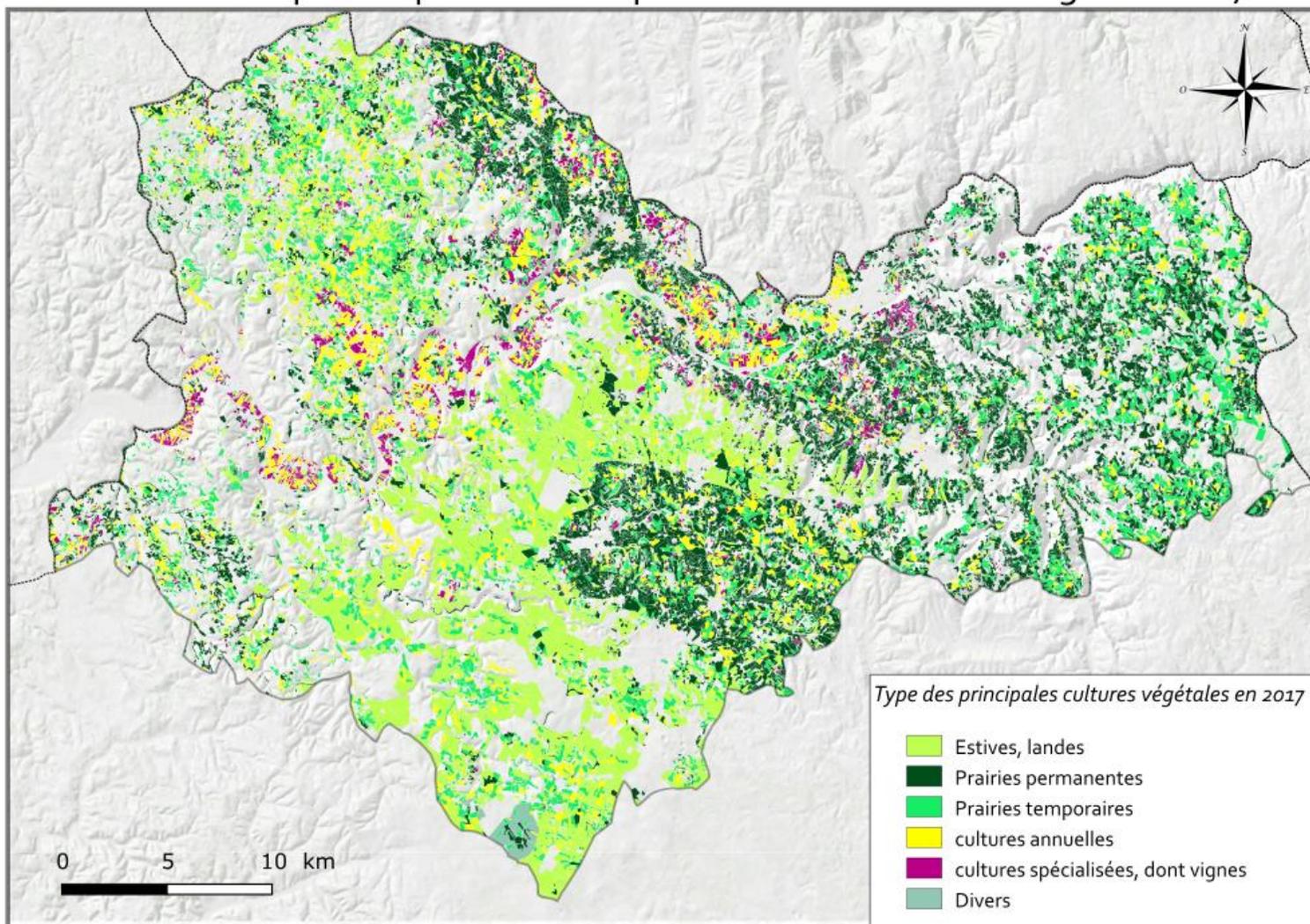


Figure 11 : Principales cultures végétales en 2017 selon le RPG

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, RPG 2017  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 04/08/18

On observe avec la carte ci-dessus que les espaces agricoles constituent la majorité des espaces de CAUVALDOR. En effet, la SAU occupe plus de 54% de l'espace<sup>5</sup> avec de nombreuses productions présentes sur le territoire. Par analogie, les espaces agricoles de la communauté de communes représentent 25% de la SAU du département.

L'Orientation Technico-Economique des EXploitations (OTEX) de 2010, qui permet de classer les exploitations selon leur production principale, montre effectivement qu'il existe une diversité de productions mais qui tendent vers l'élevage ou la polyculture. Cependant, les données mentionnées concernent uniquement l'OTEX par commune et ne rend pas compte des spécificités de chaque parcelle ou de la présence de plusieurs ateliers de production. C'est pourquoi on peut s'appuyer sur le Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2017 pour visualiser plus précisément les productions présentes au sein du territoire, d'autant que les données acquises sont plus récentes.

De fait, on perçoit nettement la prédominance des cultures dédiées à l'élevage. Les estives et les landes sont situées dans les zones des Causses et font appel à une majorité d'élevages ovins pour l'agneau du Quercy et caprins pour la production de Rocamadour. A l'inverse les prairies permanentes et temporaires au niveau du Limargue et du Ségala renvoient à l'élevage bovin, très présent sur ces zones.

Ensuite, on distingue une répartition sur l'ensemble du territoire des cultures annuelles, définies comme des cultures qui doivent être semées chaque année. Il accueille effectivement des cultures de maïs, blé, orge, ou tournesol qui sont réparties essentiellement sur le Causse de Martel, en Bouriane ou dans les vallées. Néanmoins, on discerne une préférence pour la Vallée de la Dordogne, grande pourvoyeuse d'eau pour ce type de cultures.

C'est aussi à cet endroit qu'on retrouve les cultures spécialisées comme les fruits à coque, et qui dessinent le contour de la Dordogne. On sait en effet que la culture du noyer est historiquement implantée dans la vallée, et en fait la première zone de production de noix du département. Selon la chambre d'agriculture, les exploitations des producteurs de noix sont de « type polyculture-élevage, mais avec quelques producteurs qui se sont spécialisés en noix. La superficie plantée en noyers dans cette zone augmente en partie sur les anciennes terres à tabac. » (Chambre d'agriculture du Lot, 2018).

---

<sup>5</sup> La part de la SAU est la même qu'au niveau français.

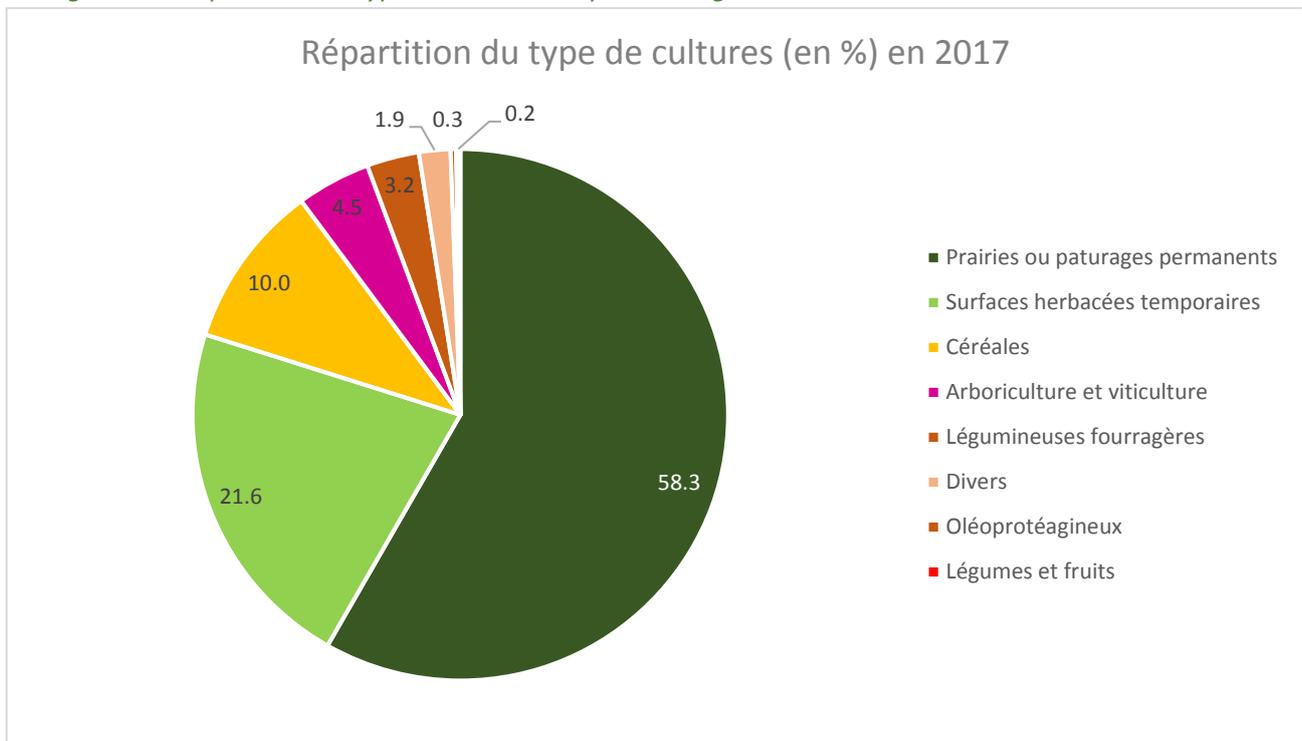
Enfin, le territoire accueille en son sein deux vignobles situés au nord-est et qui s'étendent sur le bassin versant de la Vallée de la Dordogne. Le vignoble de Rocamadour ne représente que 8 ha de vignes, à l'inverse de celui de Glanes qui s'étend sur près de 37 ha.

Figure 12 : Répartition du type de cultures en hectares

Type de cultures	Surface Graphique (ha)	%
Prairies ou pâturages permanents	34 850	<b>58,3</b>
Surfaces herbacées temporaires	12 939	<b>21,6</b>
Céréales	5 976	<b>10,0</b>
Arboriculture et viticulture	2 674	<b>4,5</b>
Légumineuses fourragères	1 891	<b>3,2</b>
Divers	1 138	<b>1,9</b>
Oléoprotéagineux	203	<b>0,3</b>
Légumes et fruits	146	<b>0,2</b>
<b>Total</b>	<b>59 817</b>	<b>100</b>

Source : DDT

Figure 13 : Répartition du type de cultures en pourcentages



Source : DDT

Si on regarde plus précisément la répartition des différentes cultures, on distingue que les prairies ou pâturages permanents, les surfaces herbacées temporaires et les céréales comptabilisent, à eux seuls, 90% de la surface agricole totale. Par conséquent, il existe un réel manque en arboriculture et viticulture, mais surtout en fruits et légumes.

Il faut aussi noter que la part extrêmement importante des surfaces en herbes produit des externalités positives qui gravitent autour de multiples dimensions. En effet, cette utilisation de l'espace participe au maintien de milieux ouverts, ce qui par extension profite à l'attractivité territoriale comme le tourisme. Mais l'importance des prairies passe aussi par une complémentarité entre préservation de l'eau, de la biodiversité ou encore de l'air.

C'est pourquoi ce cercle vertueux alliant production agricole, attractivité territoriale et écologie doit d'une part perdurer, mais surtout provoquer des leviers d'action considérables pour les années à venir.

Une diversité de productions est bien présente dans le Lot, mais avec une répartition surfacique très inégale.

La part très importante des surfaces en herbes est un atout qui mêle plusieurs dimensions incontournables pour les enjeux de demain et participe activement la définition du PAT.

## 2.2 Surface graphique en 2017

Une surface graphique globalement plus importante dans les communes présentant une concentration des exploitations en 2017

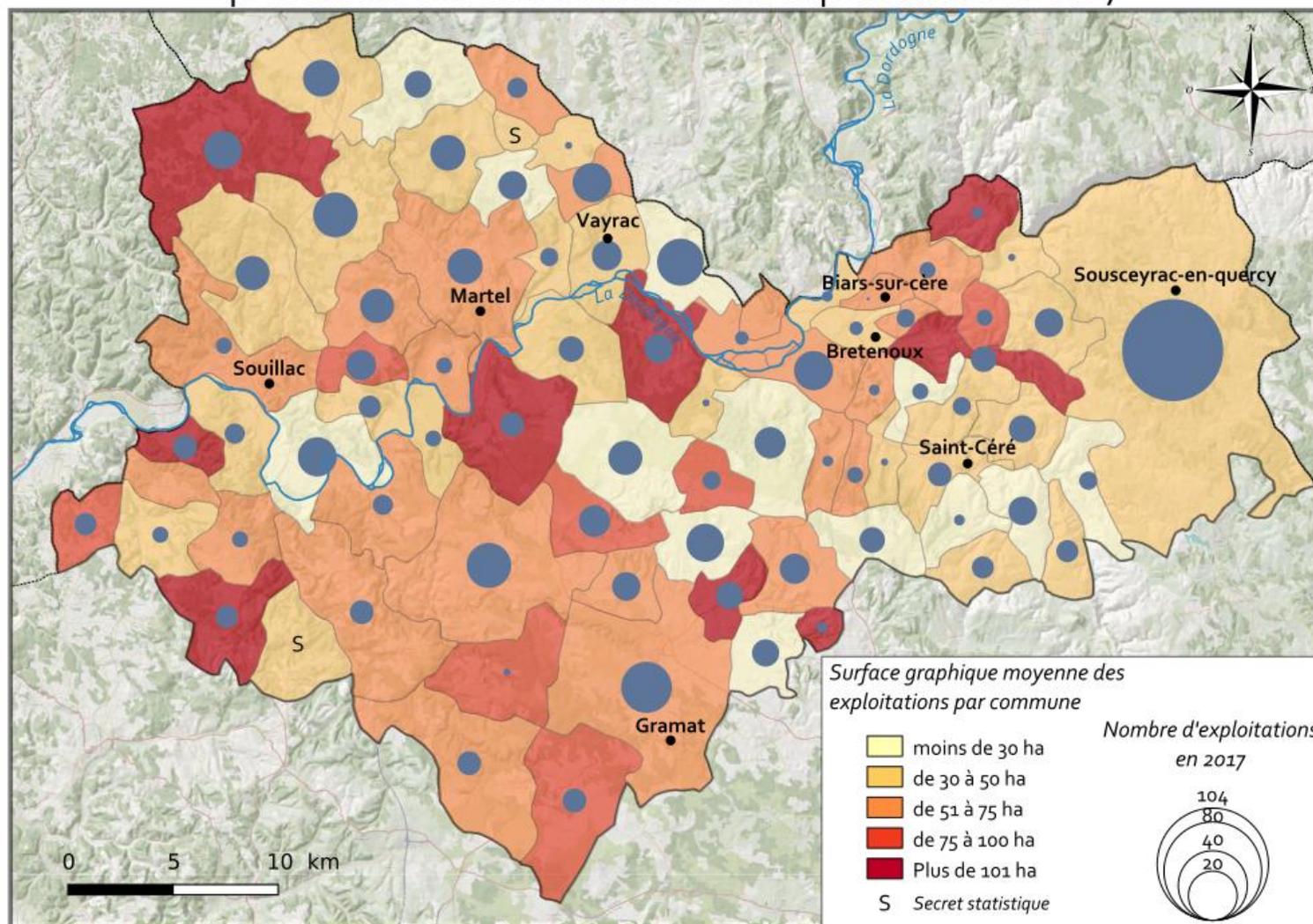


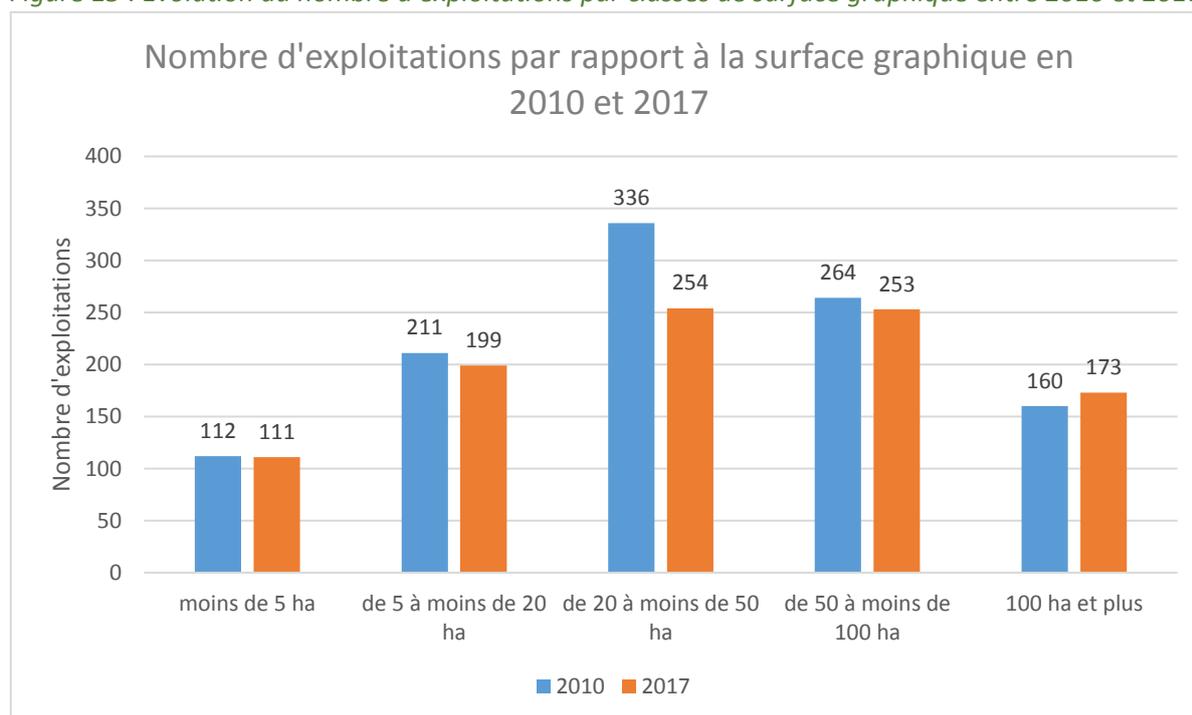
Figure 14 : Surface graphique moyenne en 2017

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, ASP 2017  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 04/08/18

L'étude de la répartition de la surface graphique<sup>6</sup> en 2017 permet de constater les différences qui peuvent exister au sein du territoire. De fait, on observe que le Causse de Gramat connaît une surface graphique moyenne des exploitations supérieure au reste du territoire. On peut émettre le fait que c'est un territoire d'élevage, qui propose en général des surfaces plus grandes. Cependant, il est difficile d'établir une logique spatiale puisqu'on remarque que chaque commune présente des profils différents et inégalement répartis dans l'espace. En effet, le secret statistique est trop élevé pour différencier les exploitations entre-elles au sein même d'une commune. Autrement dit, il peut y avoir de très petites exploitations même si la moyenne se situe entre 75 et 100 hectares. C'est pourquoi il convient d'utiliser ces chiffres avec précaution.

Néanmoins, à l'échelle du territoire, on estime la surface agricole moyenne par exploitation à 61,7 hectares, soit 17,6 hectares de plus qu'en 2010.

Figure 15 : Evolution du nombre d'exploitations par classes de surface graphique entre 2010 et 2017



Source : DDT

<sup>6</sup> Surface déclarée à la PAC

Même si 57% des exploitations comportent une SAU de moins de 50 hectares, on remarque une baisse de ce type d'exploitations, surtout pour les fermes comprises entre 20 à moins de 50 hectares, correspondant aux moyennes exploitations. A l'inverse, les grandes exploitations de plus de 100 hectares ont vu leur nombre augmenter en l'espace de 7 ans, passant ainsi de 160 à 173.

Cette dynamique suit ainsi les tendances nationales qui amènent à un agrandissement ou une concentration des exploitations. C'est pourquoi il est intéressant de comparer la surface agricole avec le nombre d'exploitations par commune.

La carte montre en effet que ce ne sont pas forcément les communes présentant une grande surface agricole moyenne qui contient le plus d'exploitations.

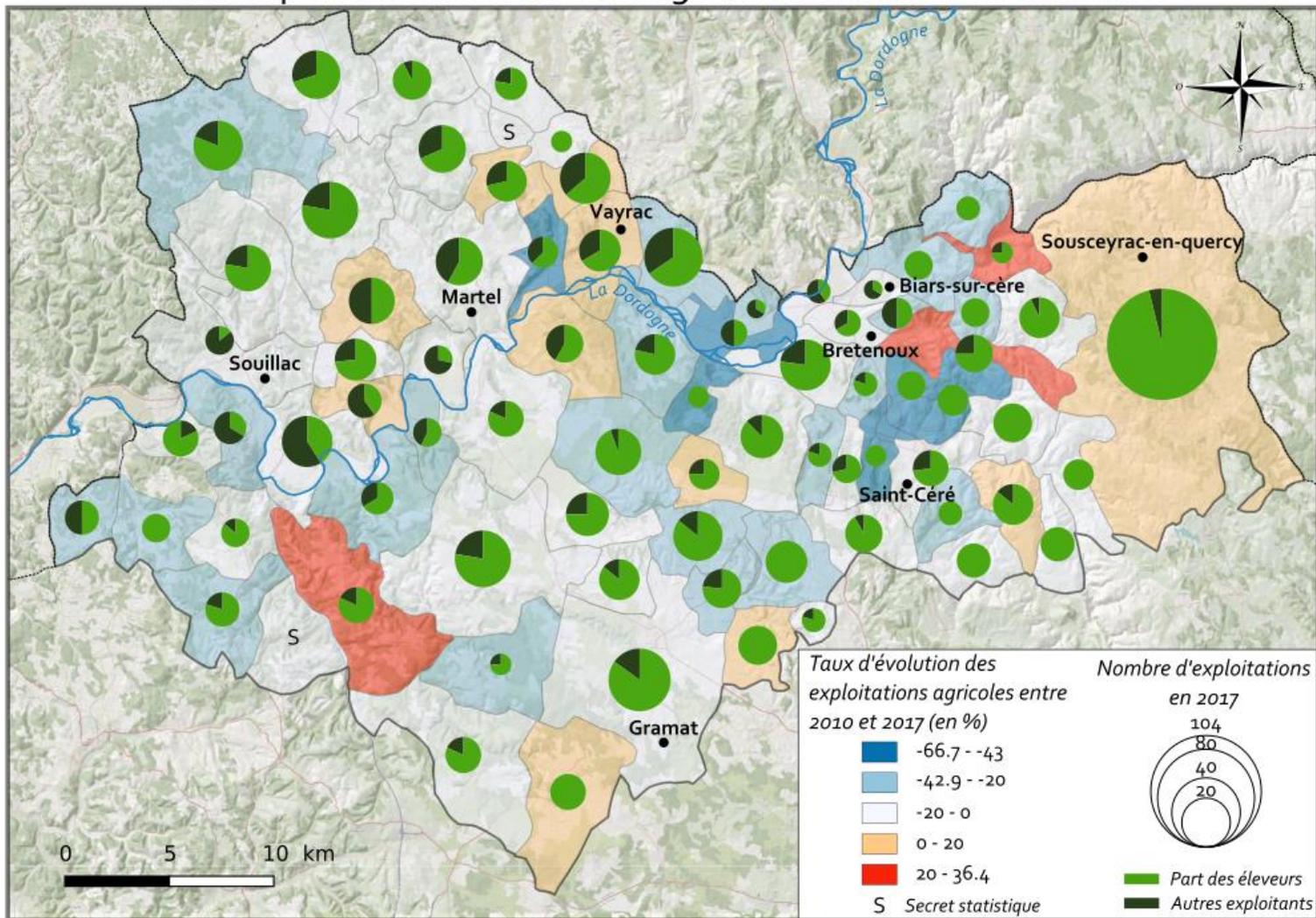
A l'inverse, on ne discerne que quelques communes proposant une surface agricole moindre avec un nombre d'exploitations relativement élevée.

La surface graphique n'offre pas de réelle logique spatiale, mise à part pour le Causse de Gramat qui connaît une surface agricole plus élevée que le reste du territoire. Il existe aussi de grandes disparités au sein même des communes mais 57% des exploitations présentent une surface agricole en dessous de 50 hectares.

On assiste tout de même à un agrandissement des exploitations sur certaines communes, au détriment des moyennes exploitations.

### 2.3 Evolution du nombre d'exploitations entre 2010 et 2017

Une baisse significative du nombre d'exploitations entre 2010 et 2017, et une prédominance de l'élevage sur le territoire de Cauvaldor



Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, ASP 2017  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 04/08/18

Figure 16 : Evolution du nombre d'exploitations entre 2010 et 2017

L'agriculture représente 8% des emplois de Cauvaldor, soit deux fois plus que la Région Occitanie. La carte ci-dessus, qui met en exergue les dynamiques agricoles au niveau du nombre d'exploitations permet de révéler de nombreuses problématiques.

Globalement, on a assisté à une disparition de 72 exploitations entre 2010 et 2017, soit une baisse de 10,3% au cours de cette période. Effectivement, la grande majorité des communes ont vu le nombre de fermes diminuer lors des 7 dernières années. De fait, 65 d'entre-elles ont connu une baisse plus ou moins significative, avec en prime 6 communes qui ont enregistré une perte de plus de 40%. A l'inverse, 14 communes tendent à un taux d'évolution positif, jusqu'à 36% pour la commune de Calès. C'est à l'extrême ouest du territoire et à l'intérieur des terres, notamment au niveau du Limargue, que la diminution paraît la plus importante.

Néanmoins, mise à part Nadaillac-de-Rouge qui ne possède pas d'exploitation sur son territoire, on voit une diffusion du nombre d'agriculteurs sur l'ensemble de l'espace étudié, avec tout de même des disparités en fonction des zones géographiques. Ainsi, on remarque que certaines parties du Ségala, de la Vallée de la Dordogne et des Causses de Gramat et de Martel montrent une part relativement importante d'exploitants agricoles. C'est la commune de Sousceyrac-en-Quercy qui en comptabilise le plus, avec un total de 104 exploitations en 2017.

En comparaison à l'occupation du sol, on distingue nettement que la collectivité est une terre d'élevage puisque la quasi-totalité des communes accueillent des éleveurs en majorité, surtout situés au niveau du grand est du territoire. Certaines communes contiennent même exclusivement des éleveurs, situés encore une fois majoritairement à l'est de CAUVALDOR

CAUVALDOR se définit comme une terre d'élevage, avec un nombre considérable d'éleveurs présents sur tout le territoire. En revanche, l'évolution du nombre d'exploitations au cours des 7 dernières années montre une baisse significative, avec 10,3% de fermes qui ont disparu.

Seule la commune de Nadaillac-de-Rouge ne possède pas d'exploitation agricole.

## 2.4 Installations aidées entre 2010 et 2017

Peu de créations d'activités entre 2010 et 2017,  
avec un nombre important de communes sans installation aidée sur Cauvaldor

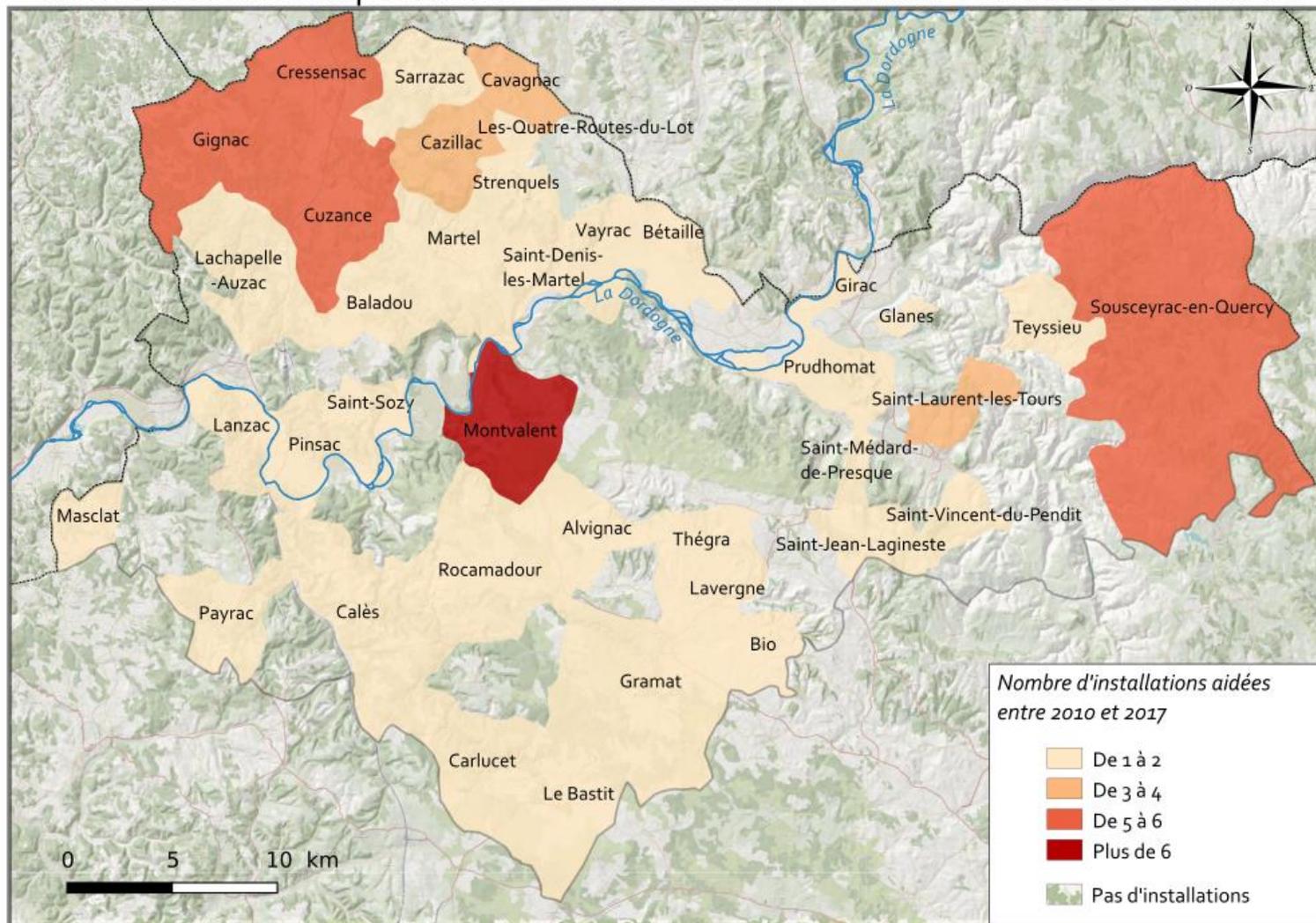
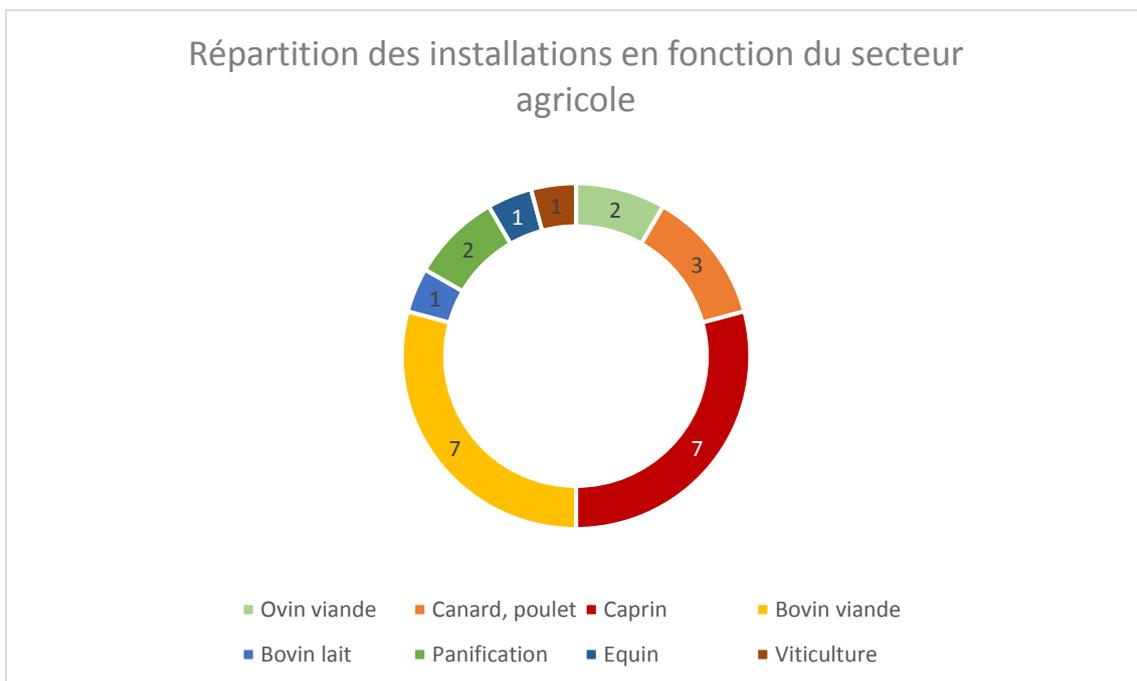


Figure 17 : Installations aidées entre 2010 et 2017

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, DDT du Lot  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 05/08/18

Seuls quelques chiffres relatifs au département du Lot permettent de dresser un aperçu des installations aidées<sup>7</sup>. Sur 24 dossiers examinés en Commission Départementale d’Orientation en Agriculture (CDOA) en 2016, on dénombre 29% de femmes contre 71% d’hommes, 38% d’agriculteurs qui s’installent à titre individuel –contre 62% en société – et 50% d’entre eux qui ne sont pas issus du milieu agricole HCF).

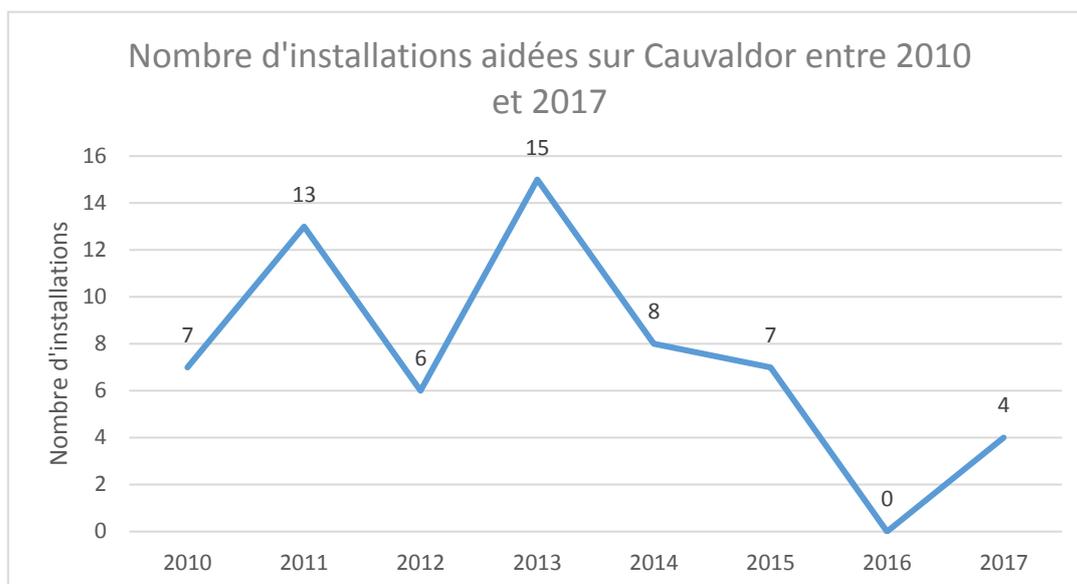
Figure 18 : Répartition des installations aidées du Lot en fonction du secteur agricole



De plus, les installés lotois se sont orientés majoritairement vers le caprin, le bovin viande et le canard/poulet dans une moindre mesure en 2016. Cependant, aucune entrée dans la profession agricole ne concerne CAUVALDOR puisqu’aucune installation n’a été enregistrée cette année-là sur le territoire.

<sup>7</sup> Les installations aidées ne concernent que les agriculteurs âgés de moins de 40 ans, avec d’autres conditions d’éligibilité.

Figure 19 : Nombre d'installations aidées entre 2010 et 2017 sur CAUVALDOR



Source : DDT

De plus, d'après les données récoltées auprès de la DDT du Lot, on peut dire que les installations aidées de la communauté de communes présentent un profil en dents de scie, mais ont tout de même tendance à baisser au cours des 8 dernières années. En effet, après avoir atteint 15 installations en 2013, le territoire n'en compte plus que 4 en 2017.

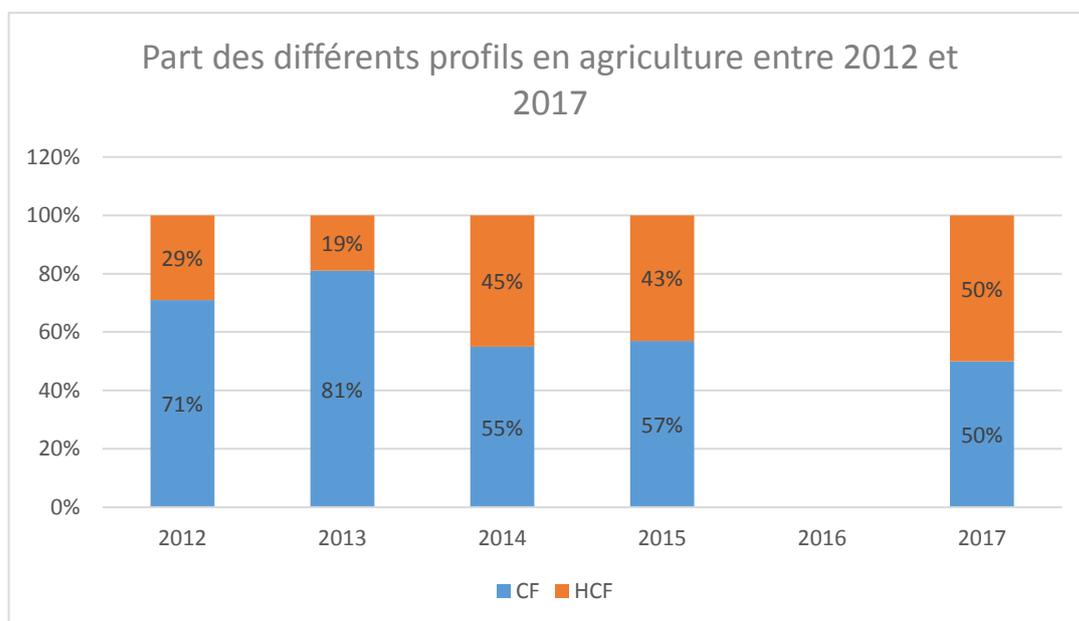
En termes de répartition, et même si de grands vides persistent, la carte représentant les installations aidées entre 2010 et 2017 sur Cauvaldor montre que 39 communes ont connu des installations en l'espace de 8 ans, soit la moitié des communes du territoire. En revanche, seulement 8 d'entre-elles ont accueilli plus de 4 installations sur la même période, avec un maximum à 7 installations pour Montvalent. Les zones des Causses – particulièrement celui de Martel - et une partie du Limargue et du Ségala participent à cette dynamique puisqu'elles offrent des installations au sein des communes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer de façon précise les dynamiques d'installations, mais nous n'avons malheureusement pas pu obtenir ces informations. En effet, les données récoltées, qui omettent une part des installations non aidées, ne permettent pas de dresser un état des lieux exhaustif des dynamiques en cours sur le territoire. Il manque également des dimensions essentielles comme la transmission, qui représente pourtant un enjeu

fondamental pour le renouvellement des générations agricoles et pour le maintien du tissu économique local.

Seule la part des Hors Cadre Familial (HCF), désignés comme des porteurs de projet non issus du milieu agricole, a pu être extraite et montre les évolutions récentes que l'agriculture connaît aujourd'hui. Cette catégorie de personnes est effectivement de plus en plus nombreuse et accompagne un changement de paradigme. Autrefois, la grande majorité des reprises se faisaient selon une reproduction sociale et une logique patrimoniale, où le paysan privilégiait en premier lieu ses enfants pour reprendre l'exploitation. Désormais, de nouveaux profils très variés s'engagent en agriculture et remodelent les pratiques agricoles.

Figure 20 : Part des CF et des HCF entre 2012 et 2017 sur CAUVALDOR



Pour illustrer notre propos, on observe effectivement que la part des HCF tend à augmenter avec le temps, passant ainsi de 29% en 2012 à 50% en 2017.

Au vu des éléments récoltés, il n'existe pas de réelle dynamique d'installations aidées, hormis pour quelques communes comme Montvalent qui présente 7 installations au cours de la période 2010 – 2017.

De nombreux compléments sont à apporter pour avoir une vision d'ensemble sur le renouvellement des générations agricoles.

## 2.5 Part des exploitations individuelles en 2017

Une part importante d'exploitations individuelles en 2017 sur le territoire de Cauvaldor

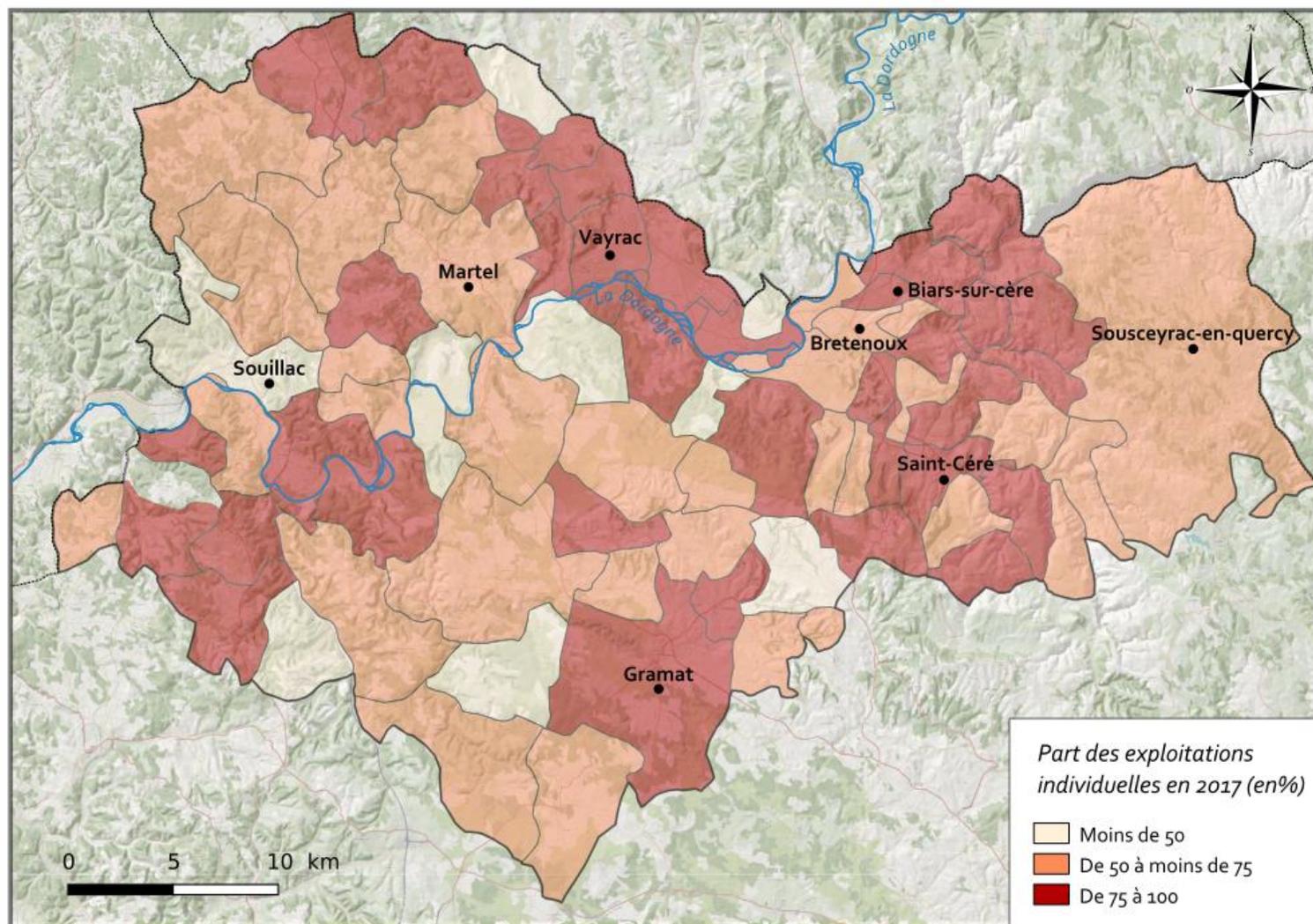


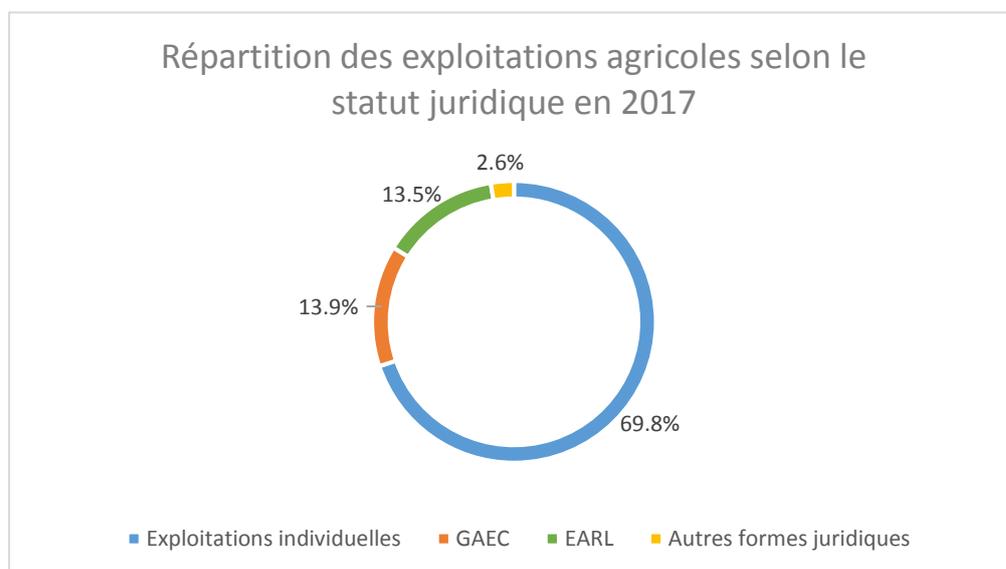
Figure 21 : Carte de la proportion des exploitations individuelles sur

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, ASP 2017  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 04/08/18

Au niveau national, la part des exploitations individuelles ne cesse de diminuer vis-à-vis d'autres formes sociétaires, avec une baisse de 13% en l'espace de 7 ans. Néanmoins, elles restent majoritaires dans la quasi-totalité des secteurs agricoles, représentant alors deux-tiers des exploitations.

A l'échelle départementale, d'après le RA de 2010, 78% des exploitations du Lot étaient dirigés par des exploitants individuels. « La part de formes sociétaires (essentiellement GAEC et EARL) est élevée chez les éleveurs de bovins lait (51 %) et d'ovins-caprins (22 %). » (AGRESTE, 2010)

Figure 22 : Répartition des exploitations agricoles selon le statut juridique en 2017



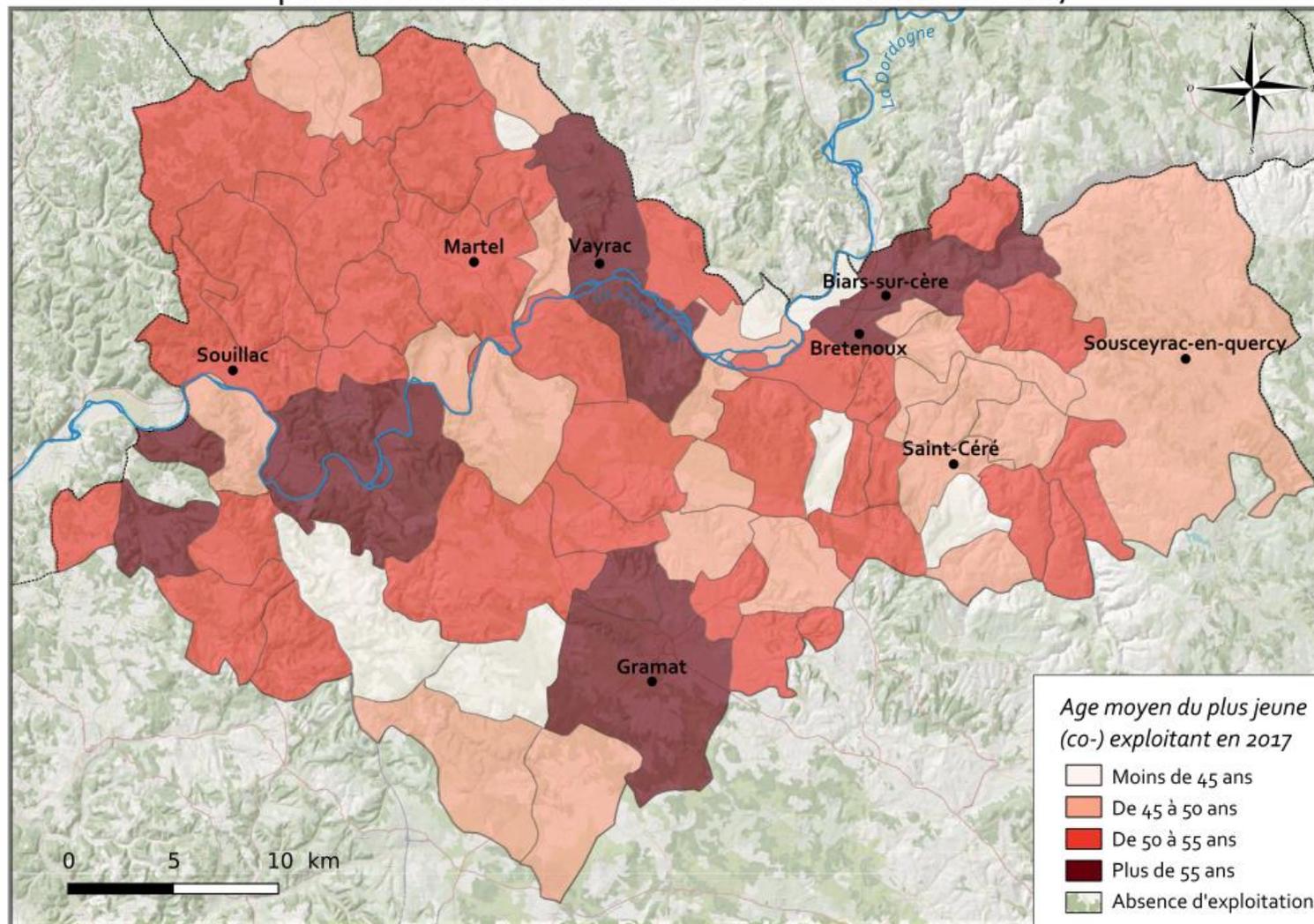
Pour le territoire de CAUVALDOR, on perçoit les mêmes tendances générales, avec un taux d'exploitations individuelles égal à 70%. Cependant, à l'inverse du département, la part des formes sociétaires ne sont pas forcément situées dans les zones d'élevage. D'ailleurs, la partie est du territoire – ou l'élevage bovin est le plus important – entretient un nombre d'exploitations individuelles élevé puisqu'au moins la moitié des fermes ne sont pas gérées sous forme sociétaire. Cela renvoie alors au contexte national où le secteur bovins viande présentent encore 76% d'exploitations individuelles.

70% des exploitations sont gérées individuellement sur le territoire de CAUVALDOR, notamment à l'est du territoire où l'élevage bovin est dominant.

Cependant, les formes sociétaires tendent à se développer.

## 2.6 Age des exploitants agricoles en 2017

Une moyenne d'âge du plus jeune exploitant très élevée, notamment sur la grande partie à l'Ouest du territoire de Cauvaldor en 2017

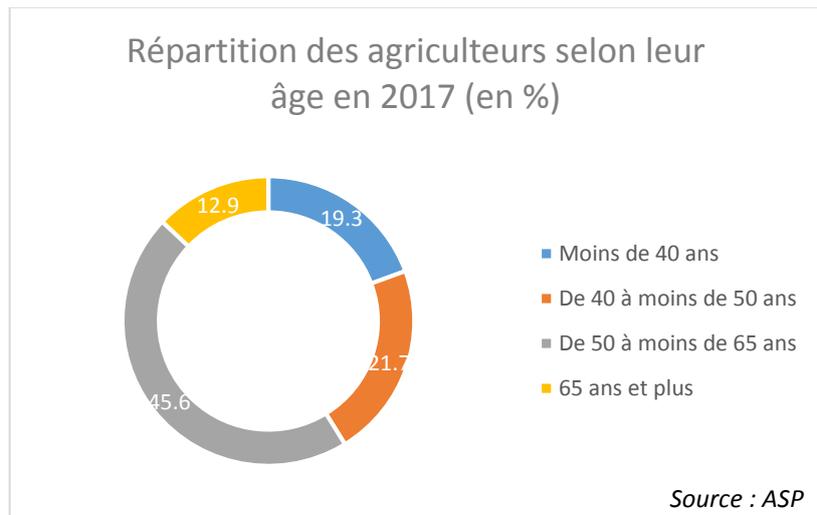


Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, ASP  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 04/08/18

Figure 23 : Moyenne d'âge du plus jeune exploitant en 2017

Comme au niveau national, la moyenne d'âge du plus jeune exploitant par commune s'élève à 51 ans sur le territoire de Cauvaldor en 2017. Même si l'entrée dans la profession est plus tardive que dans d'autres secteurs<sup>8</sup>, on remarque avec le graphique ci-contre que

Figure 24 : Répartition des agriculteurs en fonction de leur âge en 2017



la majorité des communes présentent une large part d'exploitants âgés de 50 ans et plus. En effet, 58,5% des plus jeunes exploitants ont au moins 50 ans.

*Il faut noter qu'en réalité, la moyenne d'âge de l'ensemble des exploitants est supérieure au chiffre annoncé puisque nous parlons ici de la moyenne d'âge du plus jeune exploitant par commune.*

En termes de répartition, on observe un éclatement dans l'espace, même si l'âge moyen du plus jeune exploitant semble plus élevé dans la grande partie ouest du territoire. En prenant les valeurs extrêmes, on peut également dire que seulement quelques communes présentent un âge moyen inférieur à 45 ans ou à l'inverse supérieur à 55 ans.

Enfin, selon le Recensement agricole (RA) de 2010, « les chefs d'exploitation [du Lot] sont plus jeunes dans les exploitations de grande taille. Leur âge moyen y est de 46 ans contre 49 ans dans les exploitations de taille moyenne et 57 ans dans les petites exploitations. »

Le territoire de Cauvaldor suit les tendances nationales, relatives au vieillissement de la population agricole. L'âge moyen du plus jeune (co-)exploitant est de 51 ans, avec 58.5% d'entre eux qui ont au moins 50 ans.

<sup>8</sup> Il n'existe pas de chiffres précis au niveau national, mais la moyenne d'âge pour s'installer agriculteur tend vers 28 ans.

## 2.7 Présentation de la typologie n°1

### Renouvellement des agriculteurs et dynamisme agricole : une répartition par zones et un avenir incertain pour de nombreuses communes de Cauvaldor en 2018

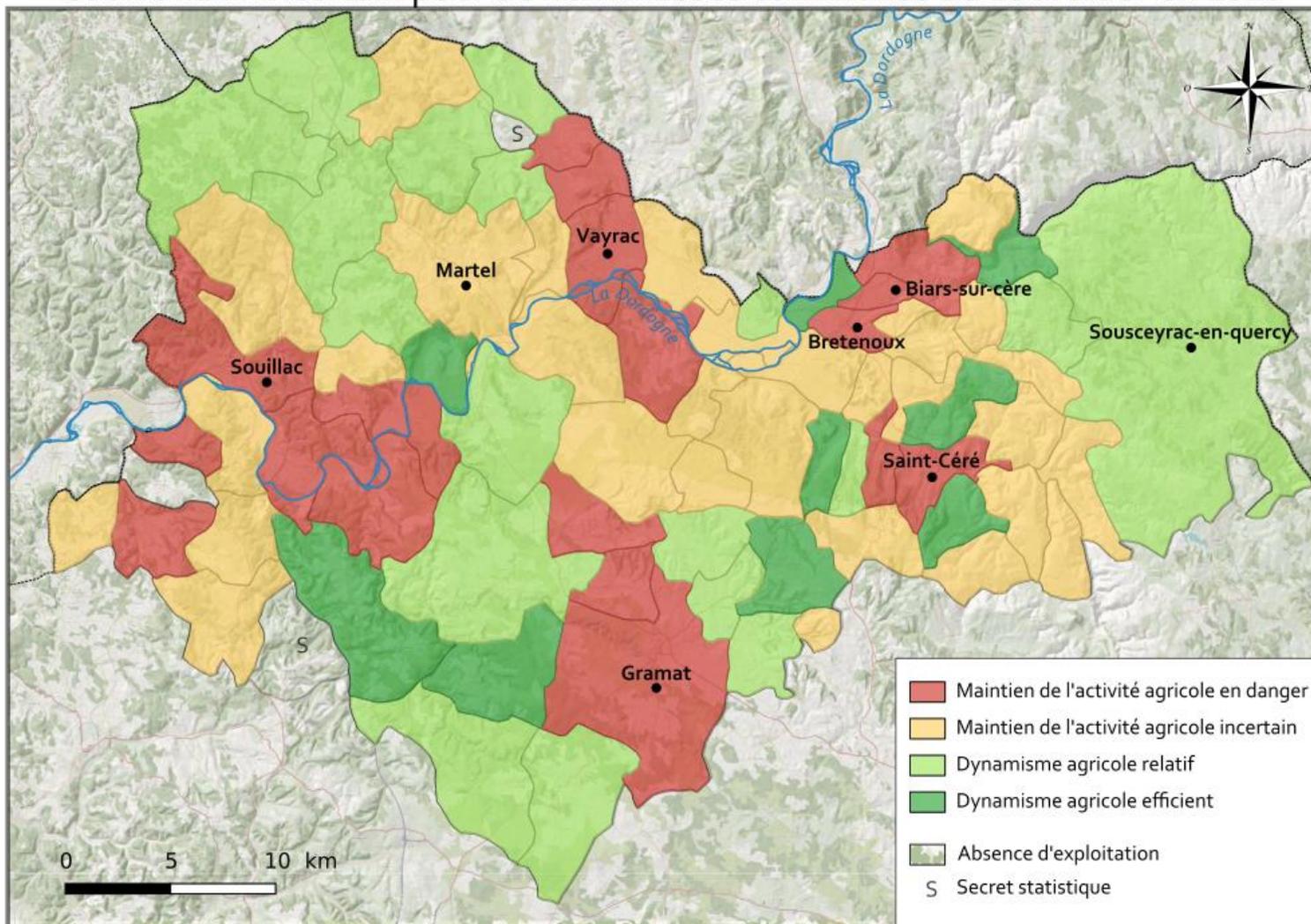


Figure 25 : Dynamiques agricoles en fonction de l'âge, du nombre d'installations, et du nombre des exploitations sur la population communale en 2017

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, ASP 2017  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 24/08/18

Comme nous l'avons expliqué en méthodologie, la première typologie consiste à croiser trois variables que sont l'âge, le nombre d'installations, et la part des exploitations sur la population communale. Cette représentation graphique exprime la répartition du dynamisme agricole et on distingue que plusieurs zones se détachent.

Premièrement, la majeure partie des communes voient un maintien de l'activité agricole remis en cause. Cela est d'autant plus visible dans les communes les plus peuplées du territoire, qui présentent une activité agricole en danger, mis à part pour Martel. Les communes limitrophes paraissent aussi souffrir d'un manque de dynamisme, sauf sur les contours de Saint-Céré.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène, notamment en ce qui concerne la pression foncière qui est prégnante sur les espaces densément peuplés.

On observe donc que la zone de Souillac et la Bouriane, le croissant allant de Martel à Biars-sur-Cère, et une partie du Ségala sont les espaces où il existe une menace pour l'agriculture. En effet, avec un âge élevé, pas de dynamique d'installations et une part d'exploitations moyenne à faible par rapport à la totalité de la population communale, ces tendances nous amènent à réfléchir au devenir des exploitations et au renouvellement des générations sur ces espaces-là.

A l'inverse, on remarque que 27 communes proposent une dynamique agricole, qu'elle soit relative ou efficiente. La majeure partie d'entre-elles sont situées dans les zones des Causses mais quelques zones à l'est tendent à se dégager, et constituent par ailleurs les espaces les plus efficients. Néanmoins, de nombreuses évolutions peuvent surgir dans la période à venir et il convient d'anticiper les principales menaces avant qu'il ne soit trop tard.

Un maintien de l'activité agricole qui est incertain sur la majeure partie des communes de CAUVALDOR, notamment dans les espaces où il existe une pression foncière. Quelques zones à l'est ou sur les Causses se dégagent comme étant dynamiques.

Cette typologie renvoie à une notion de temporalité, où les zones à risque doivent être privilégiées sur le court terme.

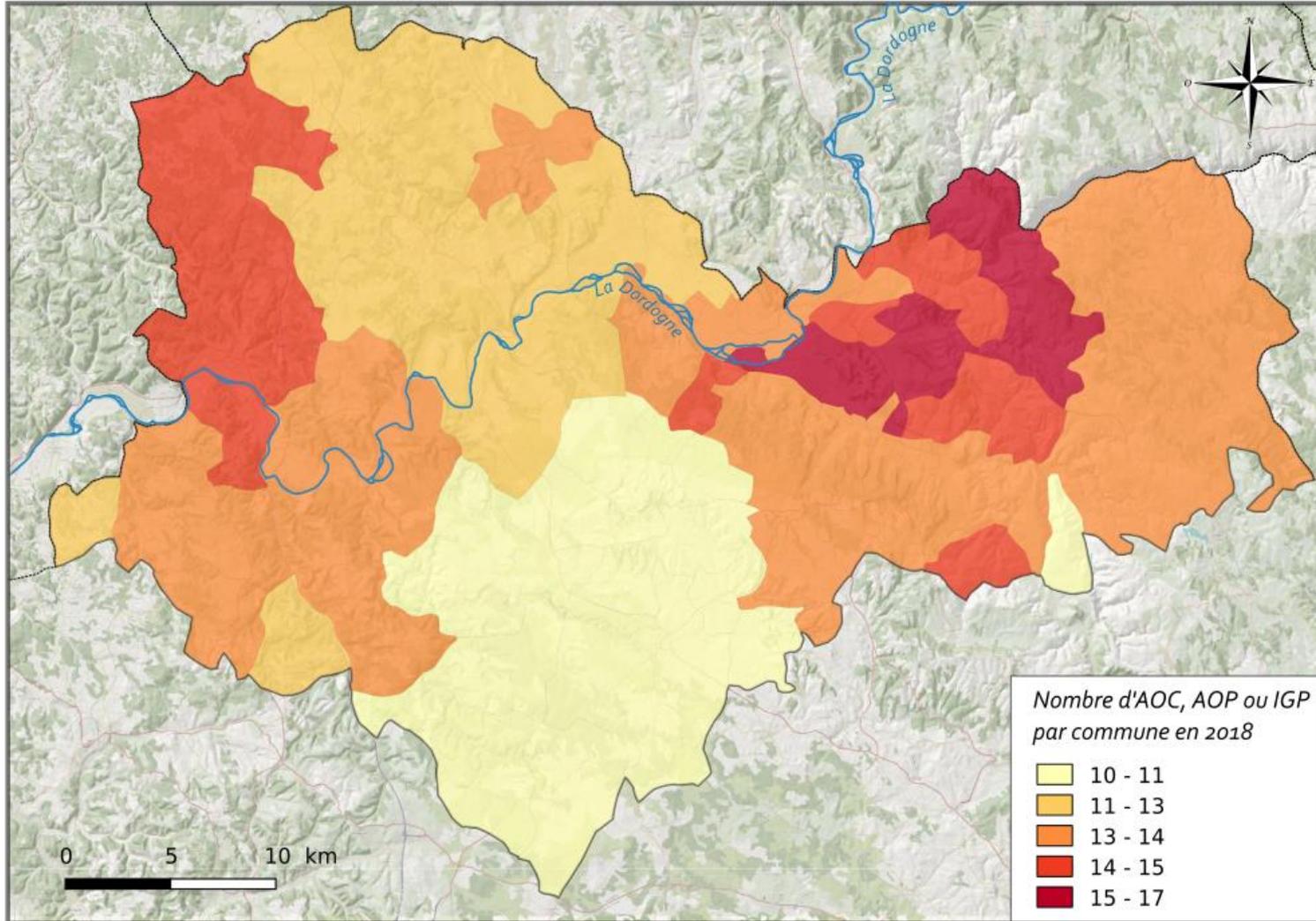
## 2.8 Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO) et Agriculture biologique

### Des signes de qualité plus nombreux à l'Ouest et à l'Est du territoire de CAUVALDOR en 2018

Aire g



Air



Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, INAO  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 26/07/18



Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, INAO  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 05/08/18

18



01



Figure 26 : SIQO sur CAUVALDOR en 2018

Figure 27 : Aire géographique des 4 AOP/AOC de CAUVALDOR en 2018



Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, INAO  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 05/08/18

Le Lot est reconnu pour ses productions de qualité, avec la présence de nombreux labels. Deux exploitations sur trois sont d'ailleurs inscrites sous un Signe Officiel de Qualité et d'Origine (SIQO). Cauvaldor n'échappe pas à cette tendance et l'on voit que le territoire est sujet à un nombre considérable de SIQO. En effet, on remarque avec la carte ci-dessus qu'il existe au moins 10 SIQO pour une commune, atteignant 17 pour la commune de Cornac. Ils sont plus présents à l'ouest et surtout à l'est du territoire, avec un nombre moindre pour le Causse de Gramat et le Limargue. Plus précisément, il existe 4 Appellations d'Origine Contrôlée/Protégée (AOC/AOP) sur le territoire que sont la Noix du Périgord et le Rocamadour qui sont présents sur la majeure partie du territoire, et le Bleu d'Auvergne, ainsi que le Bleu des Causses se répartissant à l'ouest et à l'est. Pour mémoire, une AOP « désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. » (INAO, 2018). C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne. L'AOC répond aux mêmes exigences que l'AOP mais font référence au territoire français.

Figure 28 : Liste des IGP présents sur CAUVALDOR en 2018

Agneau de l'Aveyron	Jambon de Bayonne
Agneau du Limousin	Porc d'Auvergne
Agneau du Périgord	Porc du Limousin
Agneau du Quercy	Porc du Sud Ouest
Canard à foie gras du Sud Ouest	Poulet du Périgord
Chapon du Périgord	Pruneaux d'Agen
Comté Tolosan	Veau d'Aveyron et du Ségala
Coteaux de Glanes	Veau du Limousin
Côte du Lot	Volailles d'Auvergne
Fraise du Périgord	Source : INAO

Le tableau ci-contre montre également la présence de 19 Indications Géographiques Protégées (IGP), définies comme « un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. » (INAO, 2018)

Aussi, de nombreuses productions sous Label rouge, constituant un gage de qualité par rapport à d'autres produits comparables, viennent alimenter le territoire. Parmi les plus connus, on retrouve l'Agneau fermier du Quercy, le Veau sous la mère ou encore le Bœuf limousin « Blason Prestige ».

Pour finir, il convient d'étudier les dynamiques autour de l'agriculture biologique puisqu'elle constitue également un label en pleine expansion.

Une répartition des producteurs bio homogène, mais qui ne représente que 7% des agriculteurs du territoire de Cauvaldor en 2017

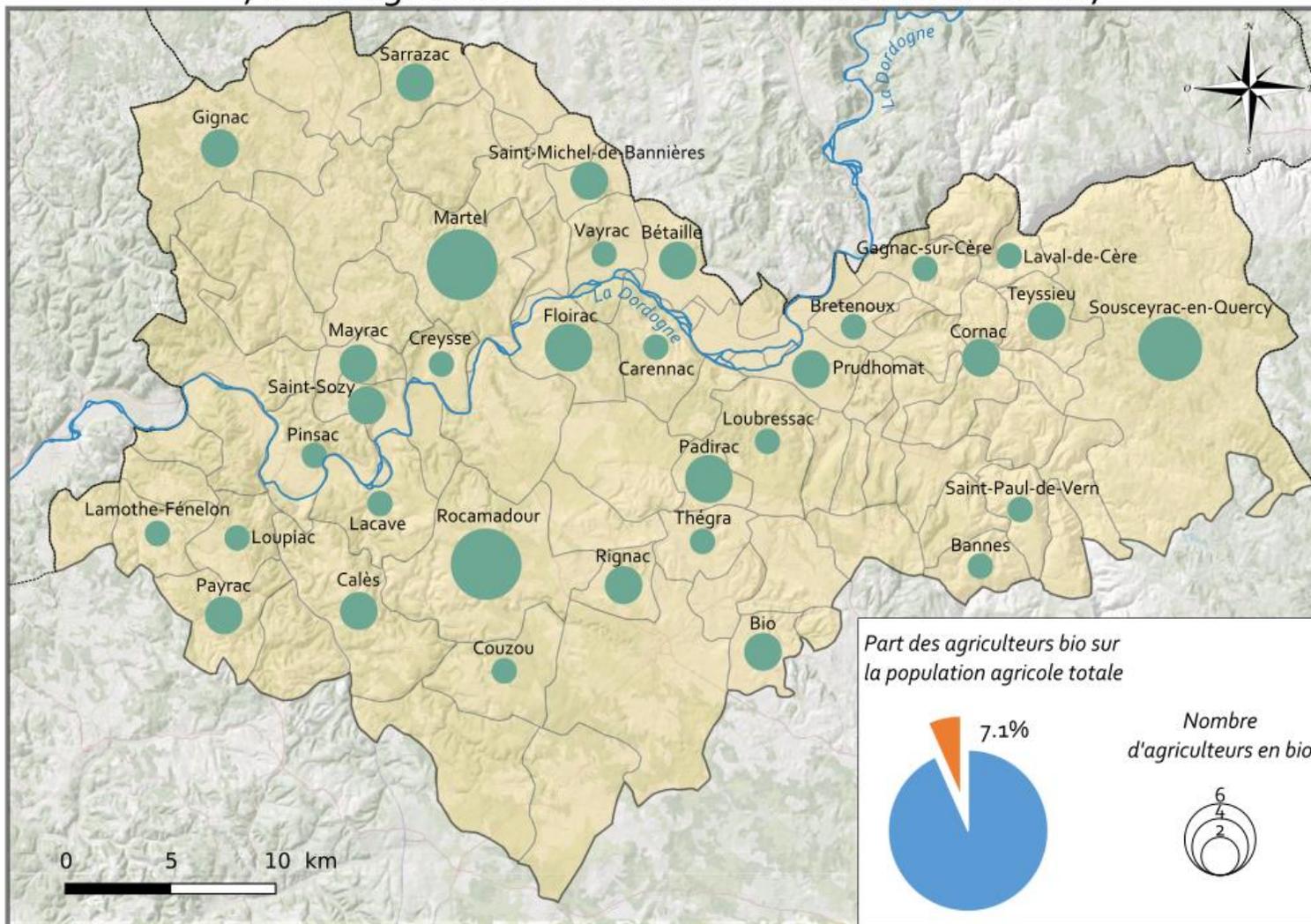


Figure 29 : Répartition des producteurs en agriculture biologique en 2017

CAUVALDOR contient 65 producteurs bio présents sur 34 communes, soit 7,1% de la population agricole totale. On discerne avec la carte ci-dessus que la vallée de la Dordogne et ses contours, une partie du Causse de Gramat et aussi le nord-est du territoire, équivalent aux zones pourvoyeuses de productions biologiques.

D'après BIO46, qui constitue le groupement des agriculteurs bio du Lot, l'agriculture biologique connaît sur le Département « une multitude de petites et moyennes exploitations à taille humaine et il est possible de trouver quasiment toutes les productions que ce soit végétales ou animales. » (BIO46, 2018). Néanmoins, cette forme d'agriculture ne représente que 4,3% de la SAU totale sur CAUVALDOR.

*Figure 30 : Part de la SAU bio de CAUVALDOR en comparaison à d'autres échelles territoriales*

	<b>Part de la SAU bio (en%)</b>
Cauvaldor	4,3
Lot	4,5
France	6,6
Occitanie	13,5

Pourtant, Cauvaldor est située sur la première région bio de France, soit l'Occitanie avec 13,5% de sa SAU en surface bio. On remarque avec ce tableau que la communauté de communes est également en deçà du pourcentage à l'échelle nationale.

En termes de circuits de distribution, on assiste avec les SIQO ou autres labels à différents modes de circuits courts<sup>9</sup>, en particulier avec celui de la vente directe à la ferme ou sur les marchés, « du fait notamment de la part importante du tourisme. » D'ailleurs, 70% des exploitations bio la pratique et « cela peut leur suffire dans certains cas à écouler l'intégralité de leur production » (SCoT, 2017).

<sup>9</sup> Même si les labels permettent aussi d'accéder à l'échelle nationale, comme pour le Rocamadour.

## 2.9 Circuits courts et vente directe en 2018

### Des producteurs bio mieux inscrits et mieux répartis que les autres exploitants dans la vente directe sur le territoire de Cauvaldor en 2018

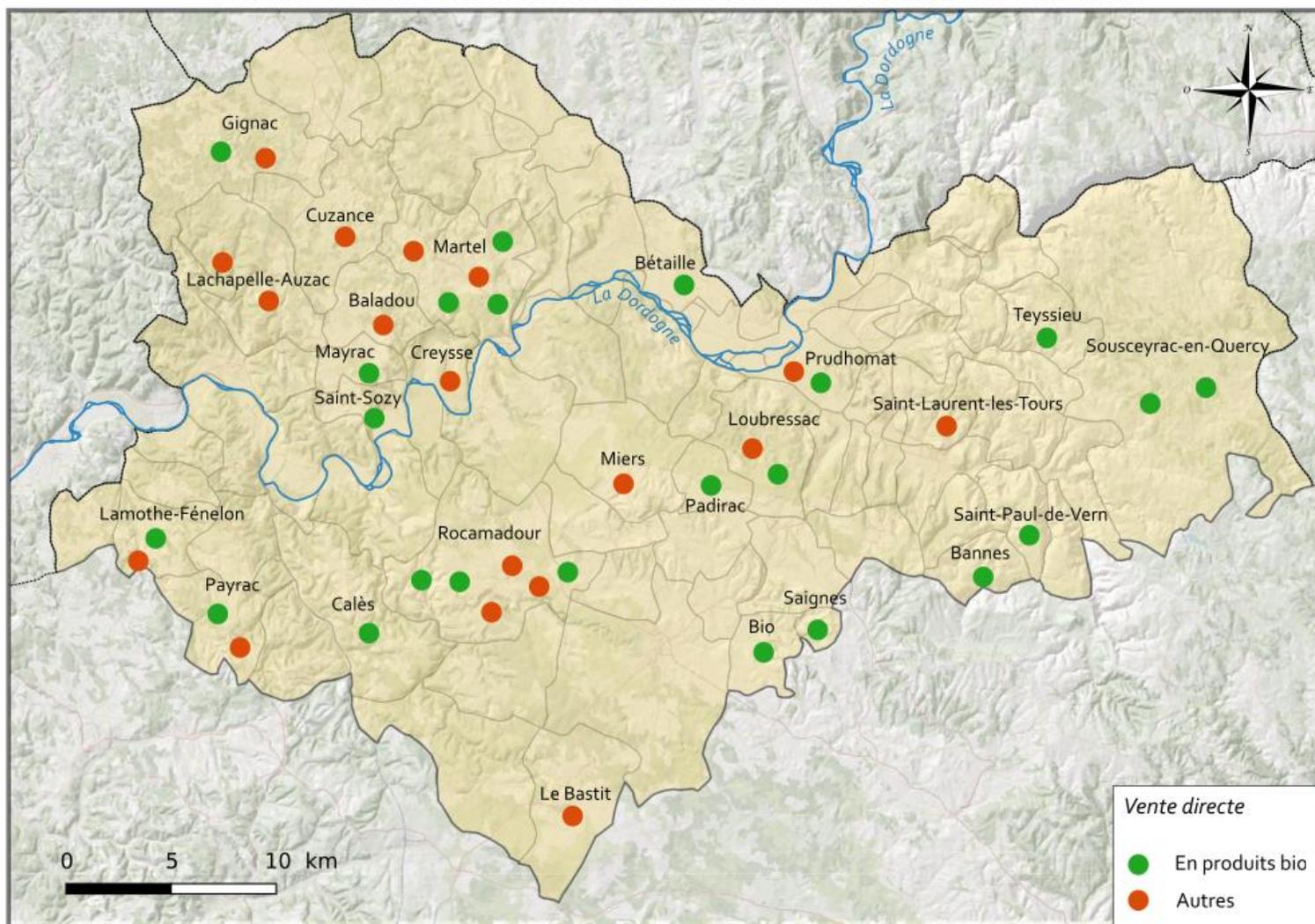


Figure 31 : Répartition des producteurs inscrits dans une démarche de vente

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, Guides "Manger bio dans le Lot" et "Mangez, vivez fermier"  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 22/08/18

## Les différents types de marchés sur le territoire de CAUVALDOR en 2018

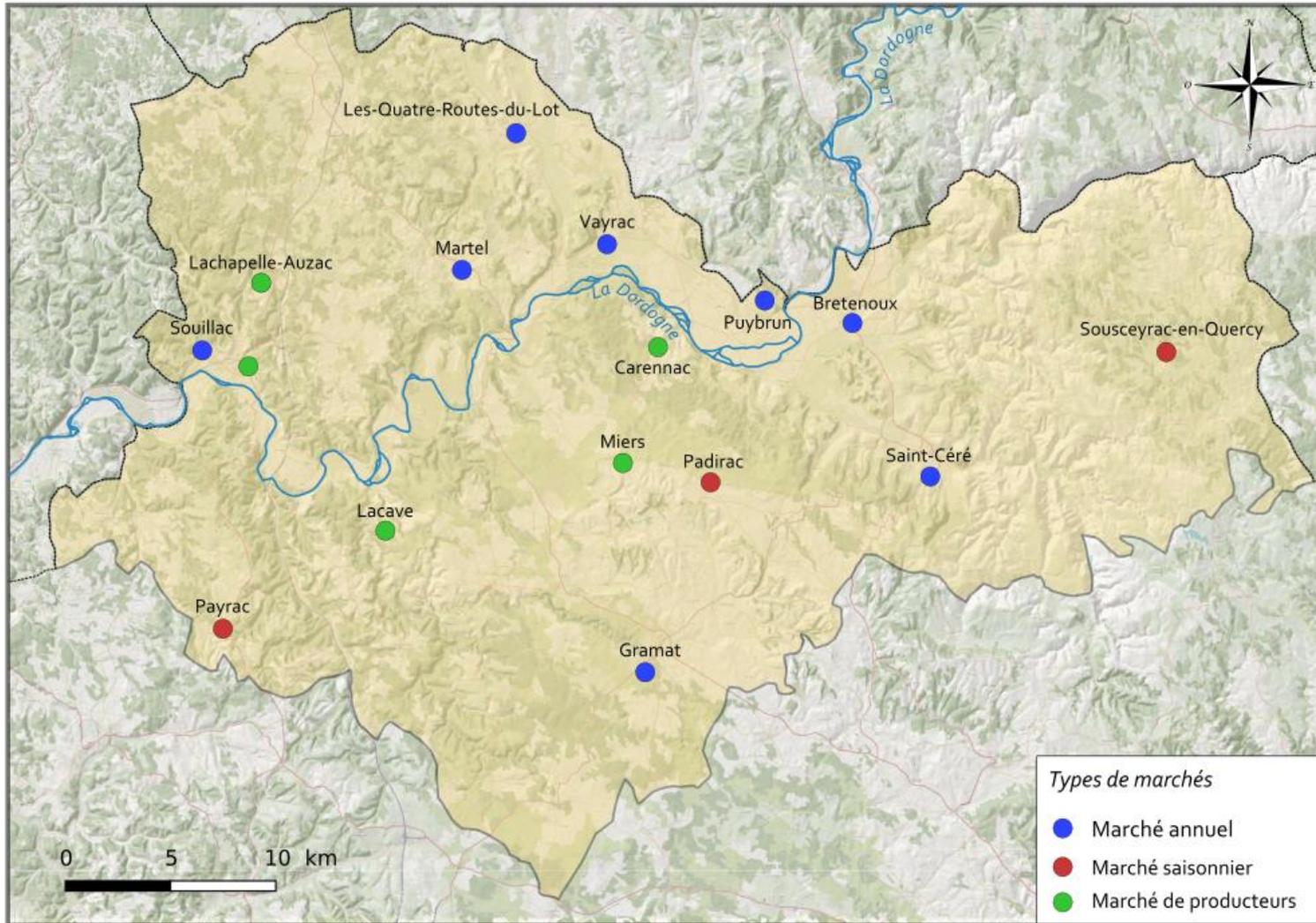


Figure 32 : Répartition des différents types de marchés en 2018

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 26/07/18

### Eléments de définition :

*Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce avec au maximum un intermédiaire. Le produit peut donc venir de très loin.*

*Un circuit de proximité renvoie à des productions locales, mais le produit peut passer par plusieurs intermédiaires. Cependant, la valeur économique reste et est réinjectée dans le territoire.*

*Une filière territorialisée est définie par les producteurs d'un territoire qui s'organisent pour valoriser collectivement leurs produits.*

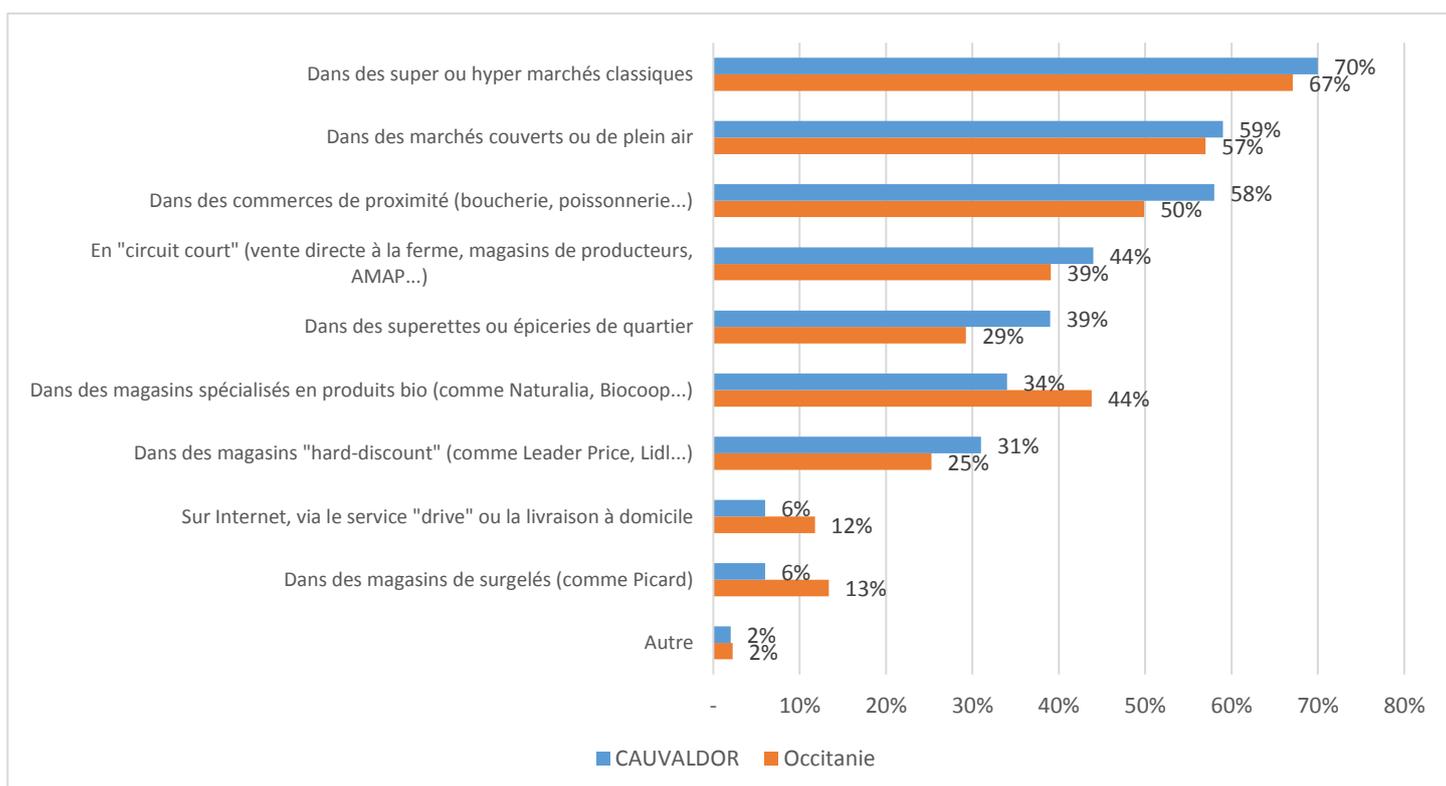
Pour illustrer notre propos, les deux cartes ci-dessus montrent effectivement qu'il existe en termes de vente directe une offre plus importante en produits bio, avec une préférence pour la Vallée de la Dordogne et l'est du territoire.

A l'inverse, les autres producteurs entrant dans cette dynamique proposent des produits locaux essentiellement à l'ouest de CAUVALDOR, notamment au niveau des zones de Causses.

Par ailleurs, quelques marchés sont implantés dans ce territoire, mais répartis de façon inégale. De plus, seuls 8 d'entre eux fonctionnent toute l'année et proposent pour la plupart des horaires non adaptés pour la majeure partie des habitants.

Pourtant, le questionnaire sur l'alimentation élaboré par la Région a permis de montrer qu'une large part des répondants habitant CAUVALDOR utilisent ces modes de commercialisation.

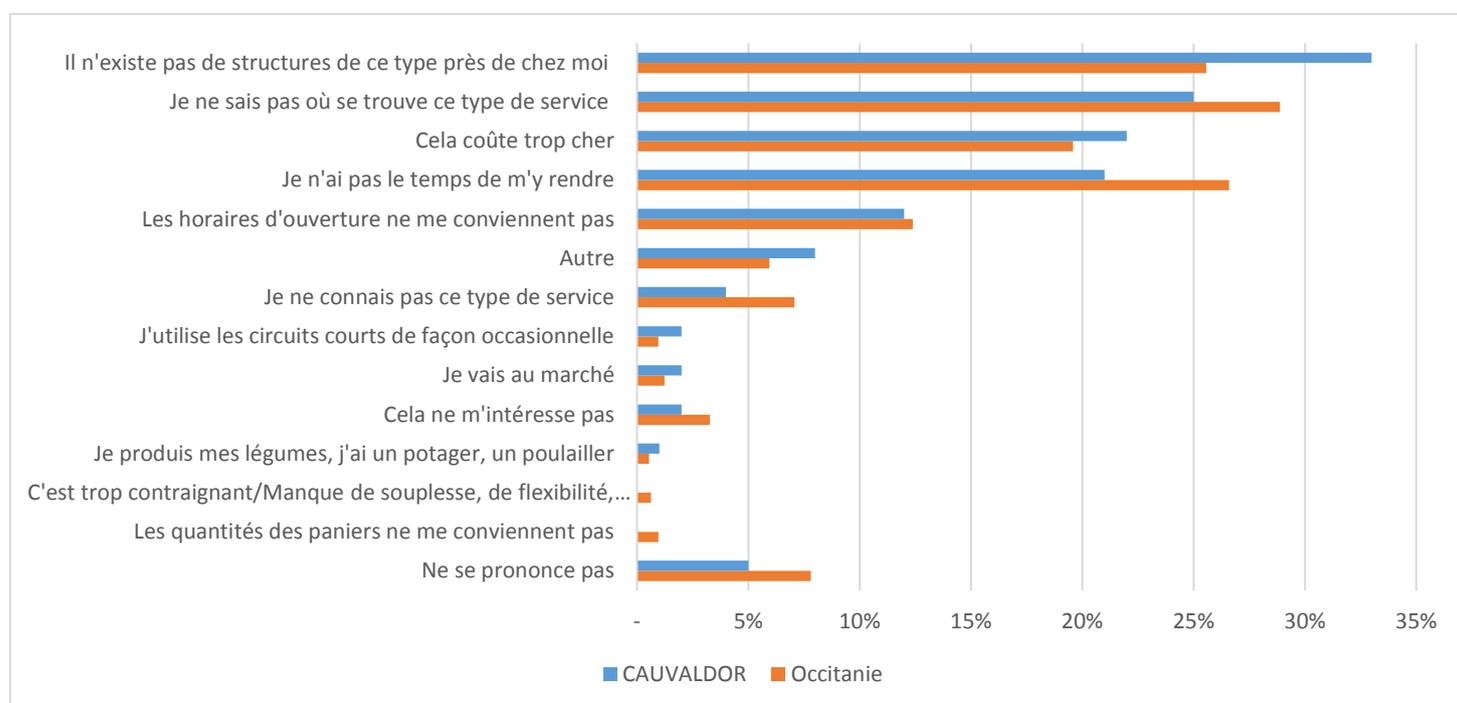
Figure 33 : Lieux habituels d'achats alimentaires



En effet, près de 60% des personnes vont dans des marchés et 44% entrent dans la démarche de circuit court. On observe aussi qu'un tiers des habitants ayant répondu achètent des produits en magasins bio.

Néanmoins, il est extrêmement difficile de tirer des conclusions cohérentes puisque seulement 400 personnes ont renvoyé le questionnaire sur 47 000 habitants, soit moins de 1% du total de la population totale.

Figure 34 : Raisons évoquées par les personnes n'utilisant pas les circuits de proximité



Par ailleurs, les gens qui ont répondu qu'ils n'utilisaient pas ce type de service mettent en avant quatre causes principales que sont : l'inexistence ou l'inconnaissance de ce type de structures près de chez eux (33% et 25%), un prix trop élevé (22%) et un manque de temps pour s'y rendre (21%). Enfin, un des postulats de base qui concoure à dire que beaucoup d'habitants ont un potager semble très éloigné des réponses puisque seulement 1% de ces derniers stipulent produire des légumes.

Ces productions de qualité sont sans aucun doute un atout indéniable pour le territoire avec une large marge de progression pour l'AB. La vente directe est aussi historiquement implantée et tend à se développer sur le territoire.

## 2.10 L'Industrie Agroalimentaire (IAA)

### Différents types d'industries agroalimentaires bien présentes sur le territoire de Cauvaldor en 2015

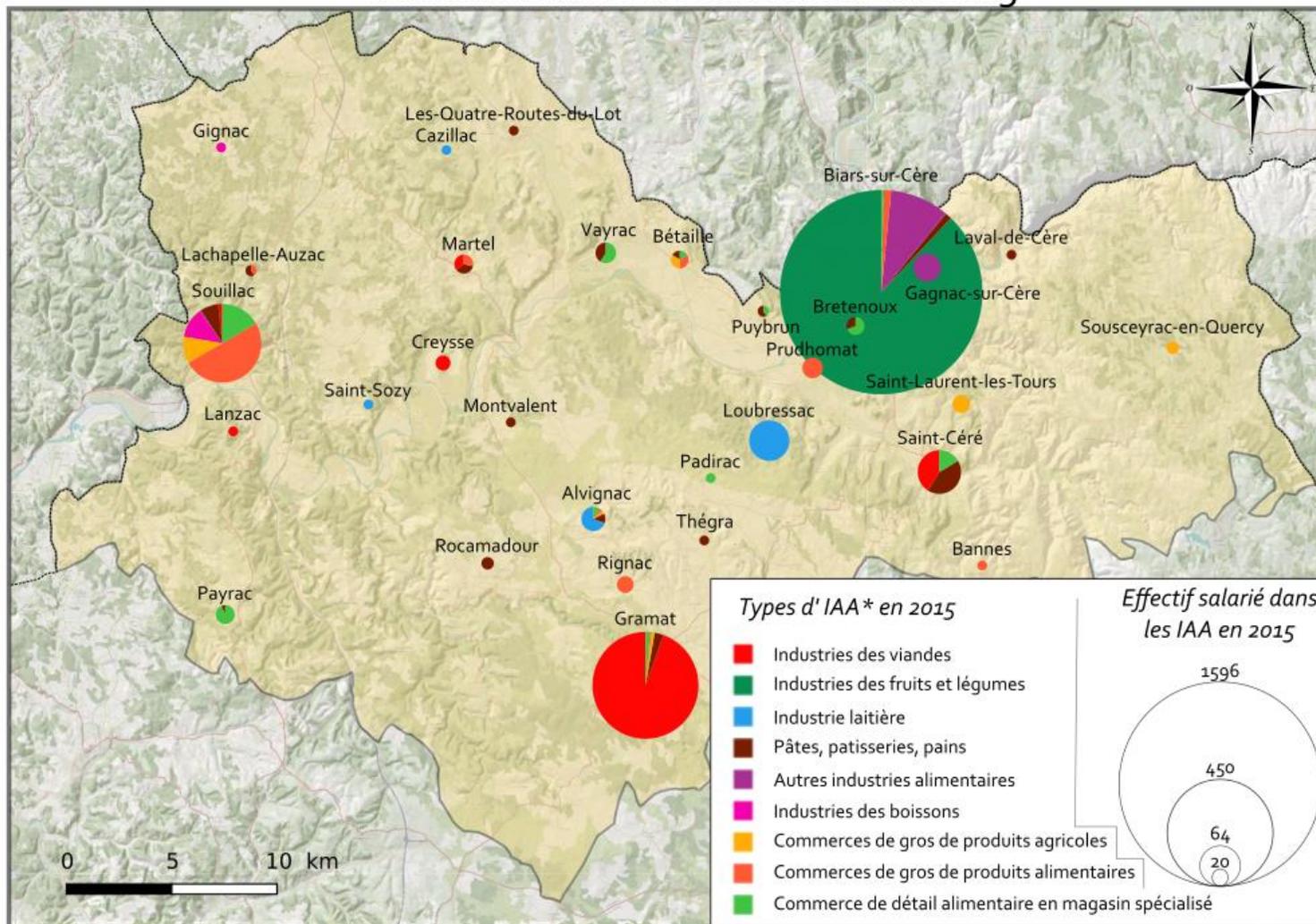


Figure 35 : Types d'industries agroalimentaires

\* Industries agroalimentaires

## Un territoire offrant de nombreux établissements travaillant sur les denrées alimentaires en 2018

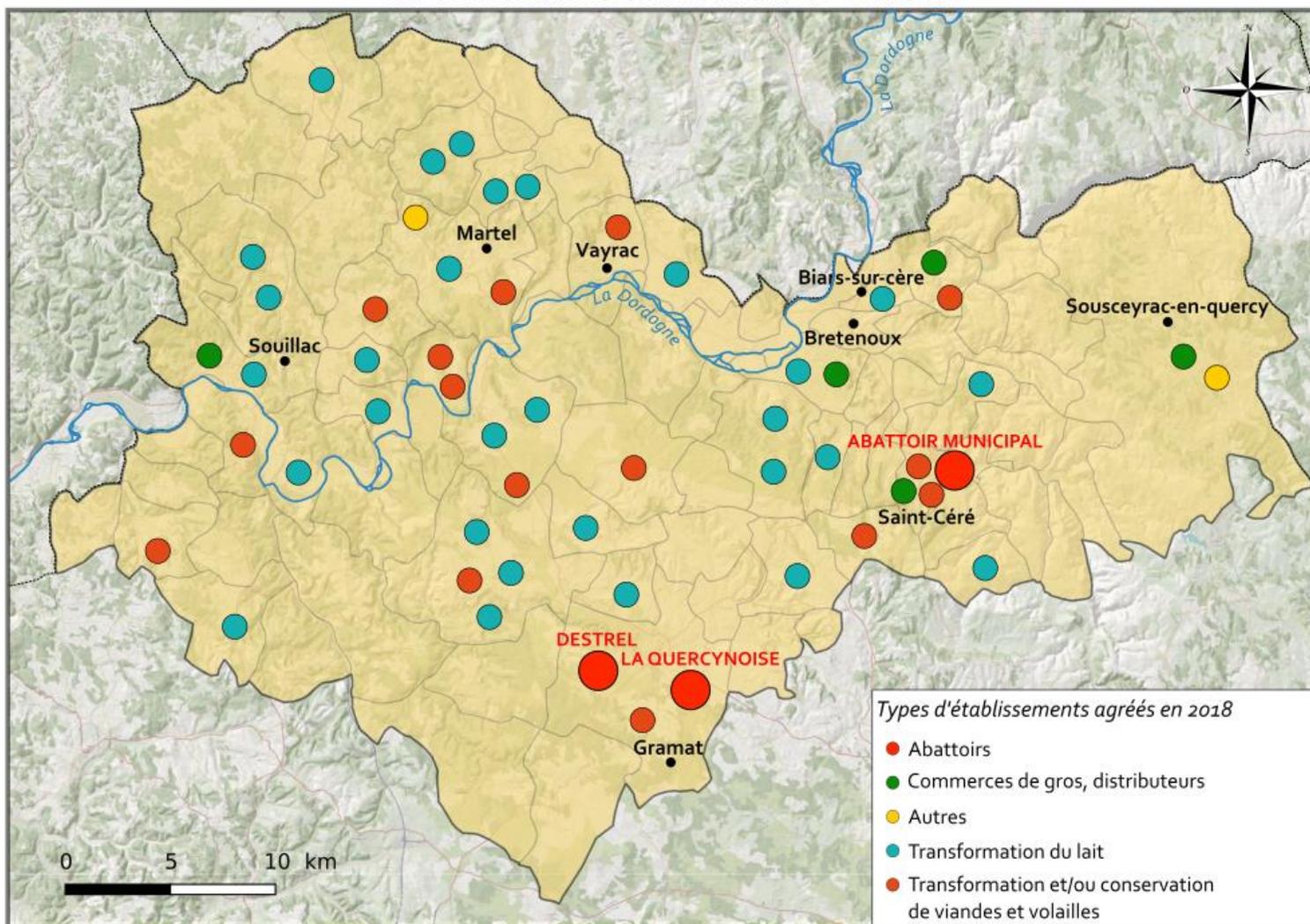


Figure 36 : Répartition des différents types d'établissements agréés

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, Alim'Agri 2018  
 Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 11/08/18

Figure 37 : Liste des établissements agréés de CAUVALDOR en 2018

<b>Communes</b>	<b>Nom</b>	<b>Communes</b>	<b>Nom</b>
<b>ALVIGNAC</b>	Les fermiers de Rocamadour	<b>MIERS</b>	GAEC en Commun des Coteaux
<b>AUTOIRE</b>	ESTIP	<b>MONTVALENT</b>	Ferme Landes GAEC le Merquey Bas PAUTRE Xavier
<b>BALADOU</b>	CREMOUX Michel	<b>PAYRAC</b>	LAHORE Philippe
<b>BANNES</b>	La ferme Descargues	<b>PINSAC</b>	JOUGLAS Franck
<b>BETAILE</b>	Coopérative laitière des trois Vallées	<b>PRUDHOMAT</b>	GAEC de l'autre Chèvre SARL Chazal
<b>BIARS SUR CERE</b>	TRADIFRAIS	<b>RIGNAC</b>	GAEC du domaine de Mordesson
<b>CAZILLAC</b>	GAEC le Bois d'Amalthée GAEC les Ronzières	<b>ROCAMADOUR</b>	Ferme les Campagnes Lacoste GAEC Michaubas SCEA La Borie d'Imbert
<b>CRESENSAC</b>	La ferme de Tersac	<b>SAINT CERE</b>	Abattoir CASTEL Viandes Les Salaisons Fermières
<b>CREYSSE</b>	EARL les fermes de Boutières SOC Goursat et Martinez	<b>SAINT JEAN LAGINESTE</b>	CASSAN Claudine
<b>GAGNAC SUR CERE</b>	La ferme de Miramont Traiteur du Val de Cère	<b>SAINT-CERE</b>	LODI produits frais
<b>GRAMAT</b>	DESTREL La Quercynoise	<b>SAINT-LAURENT-LES-TOURS</b>	LAURENTS Valette
<b>LACHAPPELLE-AUZAC</b>	Ferme Linol GAEC des Champs Bons	<b>SAINT-SOZY</b>	GAEC la ferme Chapelle
<b>LAMOTHE-FENELON</b>	La Gourmande Foie gras Jacquin	<b>SOUILLAC</b>	BRAKE EARL des Forges
<b>LANZAC</b>	GAEC de Grezelade	<b>SOUSCEYRAC-EN-QUERCY</b>	EARL les Gourmandines SICASELI "Les fermes de Figeac"
<b>LOUBRESSAC</b>	Etoile du Quercy Les Alpines	<b>STRENGUELS</b>	Aux Champs du Causse GAEC des Segols
<b>MARTEL</b>	GAEC les Escartals La Combe aux escargots Les Bourriettes	<b>THEGRA</b>	GAEC ferme Lafargue
<b>MAYRAC</b>	HEREIL Guy	<b>VAYRAC</b>	La ferme de Roubegeolles
<b>MAYRINHAC-LENTOUR</b>	CHALIE Thierry		

D'après le PLUIH en cours, « les nombreuses et diverses productions agricoles alimentent de multiples filières agroalimentaires qui sont liées de manière plus ou moins directe avec le territoire. Ces dernières se sont ainsi développées tout en restant très ancrées à leur territoire d'origine. » Cet ancrage a souvent été facilité par le rôle prépondérant des coopératives qui s'y sont constituées comme la Coopérative Agricole, Production et Elevage du Lot (CAPEL) qui entre dans plusieurs filières comme les palmipèdes gras, les agneaux labellisés ou les bovins et porcins, les Fermes de Figeac travaillant majoritairement sur les intrants, le Groupement d'élevages ovins caussenards, la coopérative laitière d'Alvignac ou l'Etoile du Quercy à Loubressac qui produisent entre autres du Rocamadour ou encore

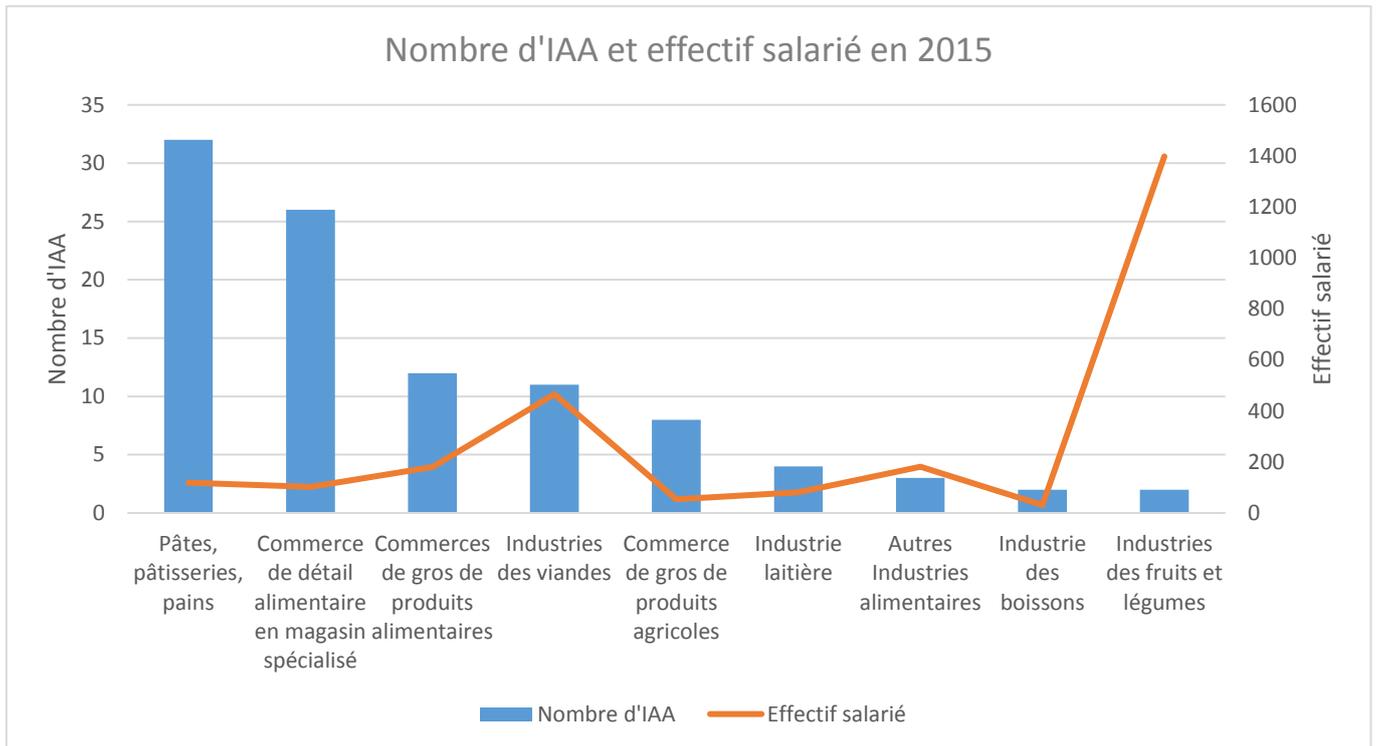
VAL'CAUSSE à Souillac, spécialisée dans les céréales et les noix. Néanmoins, il faut noter que ces coopératives sont majoritairement destinées à une population exogène, c'est-à-dire les touristes ou à une population se trouvant à une échelle bien plus large que CAUVALDOR.

Aussi, la présence de trois abattoirs sur le territoire permet de structurer les filières vers l'aval comme l'abattoir multi-viandes de Saint-Céré, qui est aujourd'hui géré par une régie intercommunale. Cet outil public confère un rôle d'appui pour de nombreux exploitants ou négociants mais demeure tout de même fragile. L'entreprise DESTREL, située à Gramat, est quant à lui le troisième abattoir d'ovins français, et le premier pour les agneaux sous signes de qualité. Enfin, la Quercynoise qui appartient à la CAPEL, abat et transforme les palmipèdes gras jusqu'à leur commercialisation.

On remarque donc qu'il existe plusieurs types d'industries, avec les industries de viandes et des fruits et légumes qui occupent une place dominante, particulièrement en termes d'emplois.

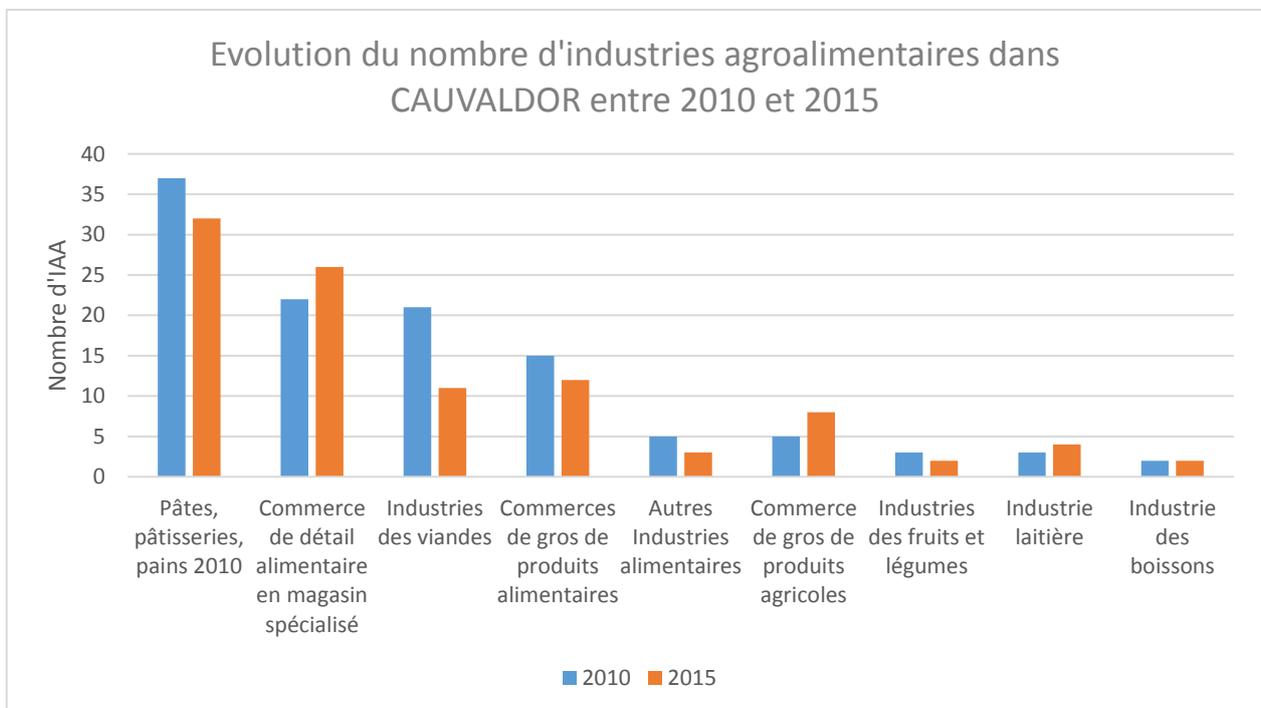
En effet, même si on observe qu'une grande diversité d'IAA sont implantées sur le territoire, ce sont bien ces deux types d'industries agroalimentaires qui jouent un rôle majeur dans ce secteur, avec plus de 2 000 emplois pour les deux réunies. Néanmoins, elles ne participent pas forcément au maintien de l'activité agricole du territoire puisque l'exemple de l'entreprise Andros - basée à Biars-sur-Cère et premier confiturier d'Europe spécialisée dans la transformation de fruits et de laitages - montre qu'elle n'a aujourd'hui aucun lien d'approvisionnement local et peu de possibilité de développement dans ce domaine du fait des quantités nécessaires.

Figure 38 : Répartition du nombre d'IAA et de l'effectif salarié en fonction des types d'industries



Source : INSEE Clap, 2015

Figure 39 : Evolution du nombre d'IAA entre 2010 et 2015



On distingue par ailleurs avec le graphique ci-dessus que le nombre d'IAA a baissé<sup>10</sup> en l'espace de 5 ans, connaissant une chute de 13%. A l'inverse, le nombre de salariés a lui augmenté, passant de 2 309 en 2010 à 2 611 en 2015.

Aussi, toujours selon le PLUIH, « le processus de regroupement vertical se traduit également par des alliances multiples entre opérateurs privés et groupements de producteurs, souvent constitués en coopératives, pour intégrer de plus en plus la filière vers l'aval. » On comprend donc que les relations et les connexions entre tous les acteurs des filières sont primordiales pour permettre un maintien de l'activité agricole sur le territoire de Cauvaldor.

Enfin, les démarches de qualité et l'émergence de l'agriculture biologique ont permis une restructuration rapide des filières agroalimentaires, « s'opérant par la réalisation de partenariats entre opérateurs et de cahiers des charges de production, et ont rencontré facilement la demande des grands réseaux de distribution. » (PLUIH, 2018)

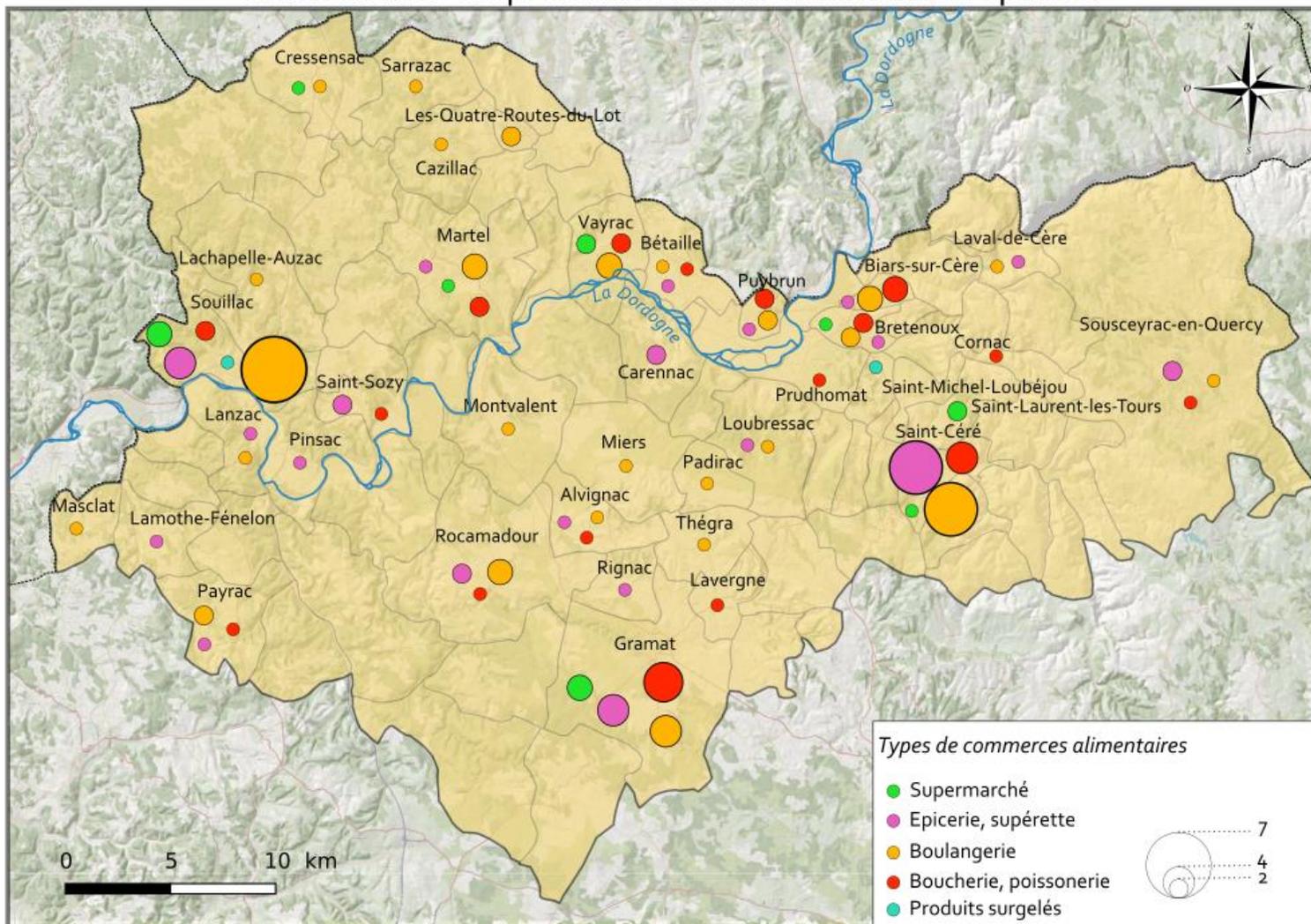
Les nombreuses et diverses productions agricoles alimentent de multiples filières agroalimentaires qui sont liées de manière plus ou moins directe avec le territoire. Par conséquent, la proximité géographique est un facteur important pour nombre d'entre-elles et fait de la qualité et de la densité du réseau routier deux facteurs déterminants pour le développement économique de ces filières. Or, on observe de nombreux points de blocage à la fois au niveau des axes majeurs qui permettent de desservir les sites de transformations mais également pour « la desserte locale de chaque exploitation, que ce soit pour l'approvisionnement ou l'expédition de la production brute. » (SCoT, 2017).

---

<sup>10</sup> Des rachats d'entreprises par d'autres groupes se sont toutefois déroulés au cours de cette période.

## 2.11 L'offre en commerces alimentaires

Un territoire offrant une diversité de commerces alimentaires de proximité relativement bien répartis.



Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, INSEE BPE 2017  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 26/07/18

Figure 40 : Types de commerces alimentaires en 2017

Une offre de commerces alimentaires relativement homogène sur CAUVALDOR,  
 et pas forcément implantés dans les espaces les plus densément peuplés

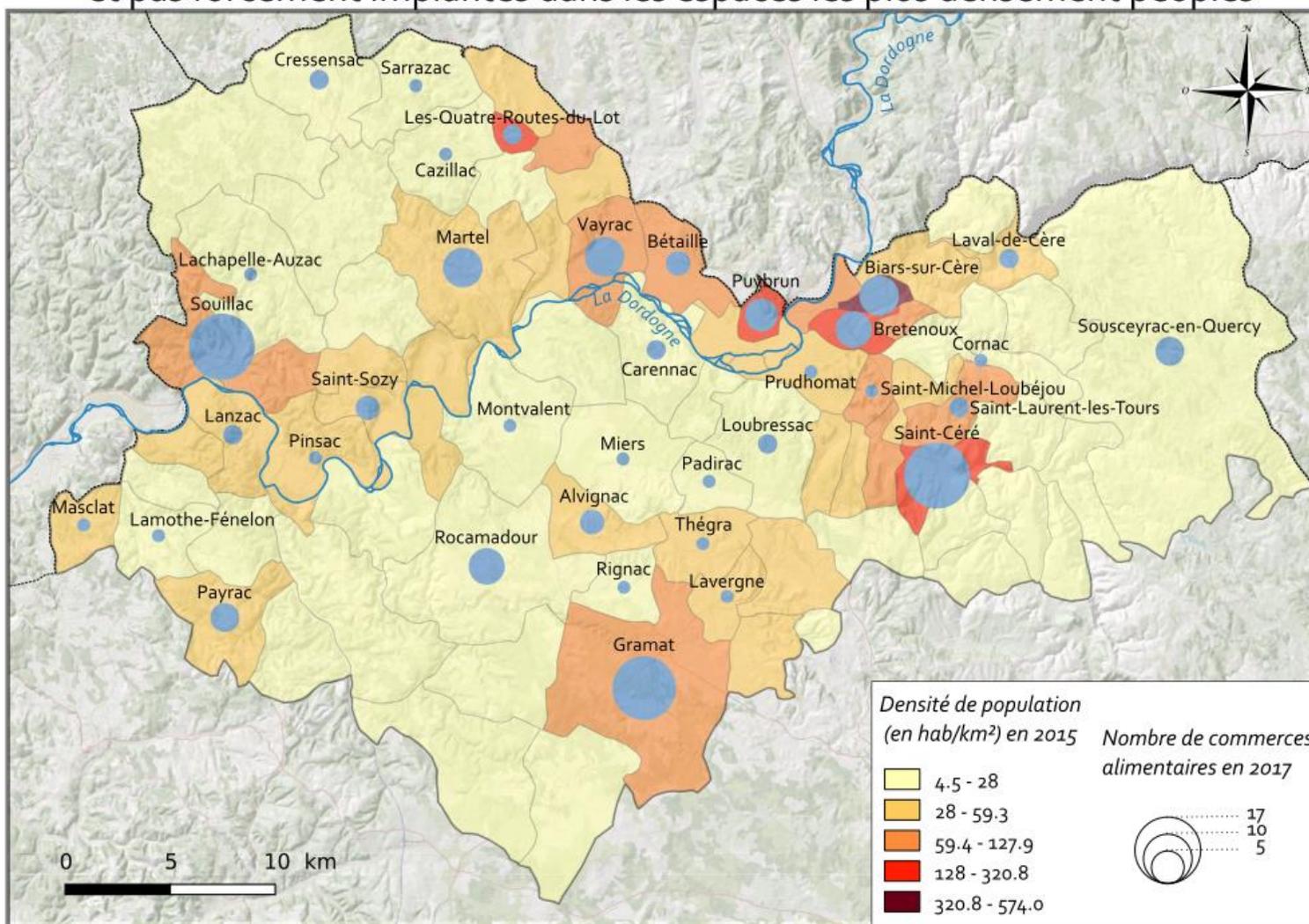


Figure 41 : Répartition des différents types de commerces alimentaires en

Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, INSEE BPE 2017/Recensement de la pop.  
 Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 26/07/18

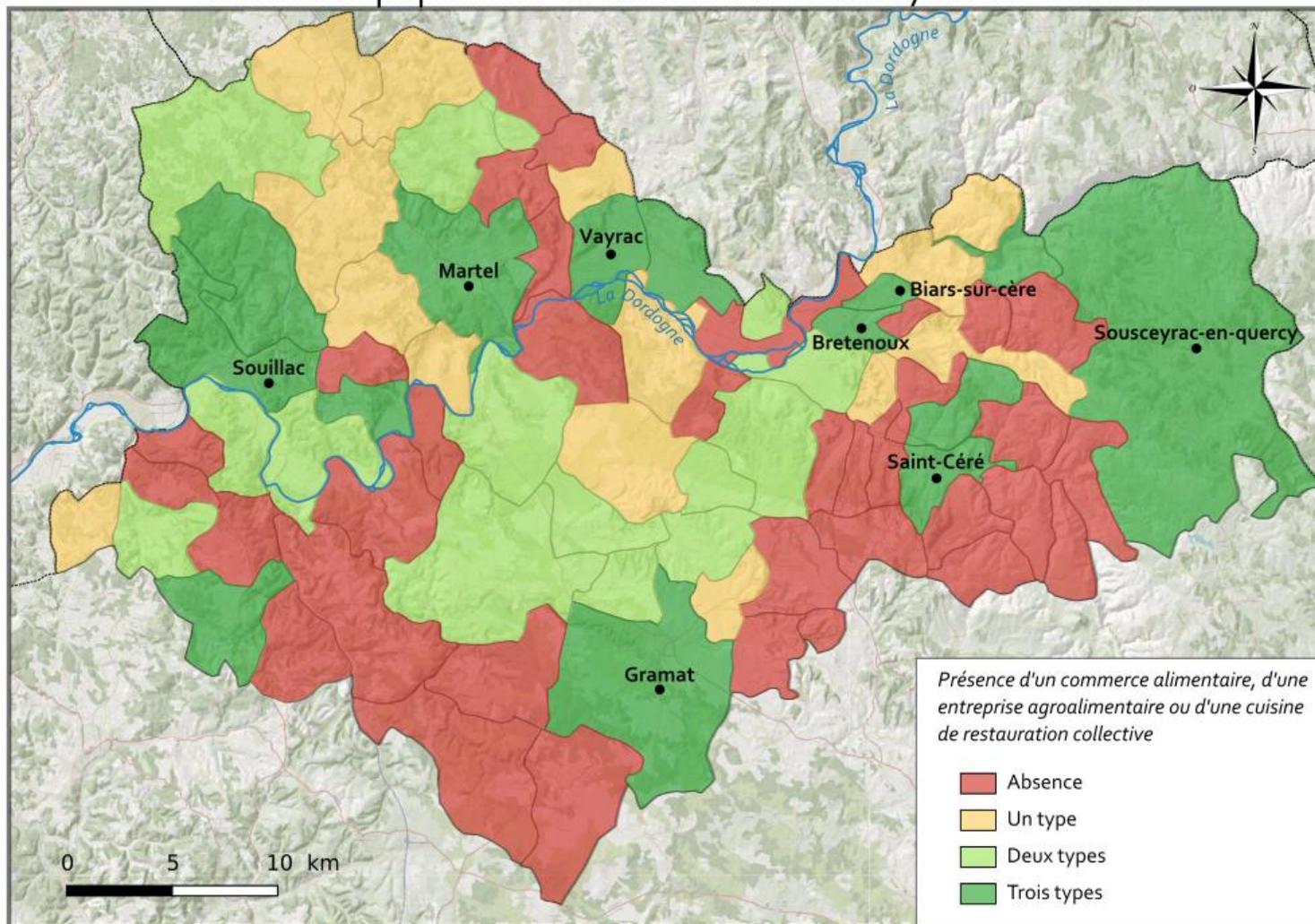
La carte représentant le type de commerces alimentaires de proximité en 2018 nous indique une diffusion de l'offre alimentaire sur l'ensemble du territoire. Avec 36 communes accueillant 134 commerces, on peut dire que 46% des communes de Cauvaldor possèdent au moins un commerce alimentaire, dont les plus représentés sont les boulangeries, les boucheries et les épiceries. Par analogie, si l'on ramène ce chiffre au nombre d'habitants, il existe 3 commerces pour 1 000 habitants, ou 1 commerce pour 333 habitants.

De plus, les commerces ne sont pas forcément implantés que dans les espaces les plus densément peuplés. En effet, même si l'offre alimentaire est plus représentée dans les communes denses, quelques communes peu densément peuplées, et surtout situées au centre du territoire, possèdent au moins un commerce. Ce n'est pas négligeable quand on connaît le maillage territorial de Cauvaldor, mêlant petits villages et hameaux. Néanmoins, on peut replacer ce phénomène dans son contexte avec l'attrait touristique de certaines d'entre-elles comme Carennac, Loubressac, Padirac et bien sûr Rocamadour, et qui implique par la même occasion une saisonnalité très forte, particulièrement prégnante lors de la période estivale.

On remarque donc que l'offre de commerces alimentaires de proximité est présente et plutôt bien répartie puisque même des petites communes présentent au moins un commerce. Cependant, certains commerces de proximité subissent la saisonnalité liée au tourisme.

## 2.12 Présentation de la typologie n°2

Une répartition des différents types d'offre alimentaire en fonction de la densité de population et du tourisme en 2017 sur Cauvaldor



Sources : BD ALTI, Admin Express IGN, OpenStreetMap, ASP 2017  
Réalisation : Jean-François DESCHAMPS, 24/08/18

Figure 42 : Répartition de la demande alimentaire en fonction des commerces alimentaires, des structures de restauration collective, et des IAA

La typologie présentée ci-dessus associe trois variables de proximité que sont la présence d'un commerce alimentaire, d'une entreprise agroalimentaire ou d'une cuisine de restauration collective<sup>11</sup>. Elle définit de fait une partie de l'offre alimentaire du territoire.

Logiquement, les communes « pôles de services » contiennent les trois types d'offre alimentaire. Ce sont aussi les communes les plus peuplées. Cinq autres communes viennent compléter cette classe, avec Payrac, Lachapelle-Auzac, Saint-Sozy, Bétaille, Saint-Laurent-les-Tours, et enfin Laval-de-Cère.

On remarque que c'est le sud de CAUVALDOR qui constitue la zone la plus défavorisée puisqu'il ne comporte quasiment pas de communes présentant au moins un type d'offre alimentaire.

Les communes avec un ou deux types d'offre dessinent un croissant allant du nord-ouest, descendant jusqu'au nord de Gramat pour remonter vers la zone de Biars-sur-Cère.

Cette typologie permet de montrer très globalement si les communes sont pourvues d'une offre locale alimentaire mais il convient d'étudier plus rigoureusement les autres facteurs qui entrent en jeu. En effet, il faut procéder, comme dit précédemment, à une analyse plus précise du réseau routier et des points de blocages sur la logistique, pour comprendre les faiblesses au niveau spatial. Cependant, ce classement permet d'identifier un premier état des lieux pour les communes à privilégier pour débiter une étude.

---

<sup>11</sup> Carte présentée dans l'analyse qualitative sur la restauration collective.

---

## III. DEFINITION DES ENJEUX

---

Pour définir les enjeux, nous avons réuni les trois analyses constituant le diagnostic agricole quantitatif, l'enquête sur la restauration collective et la retranscription des entretiens menés. En lien avec les documents d'urbanisme en place, cette association a permis de dresser une synthèse de l'état des lieux agricole et alimentaire pour faciliter la révélation des grands enjeux. Dans un second temps, trois axes de travail principaux ont émergé et une analyse critique viendra compléter cette étude par sa mise en perspective.

## 1. Synthèse

Bien que le territoire contienne des productions de qualité avec l'existence de nombreux labels et SIQO, avec « des producteurs [qui] sont impliqués dans la volonté de faire quelque chose de bien » (Entretien n°x), on discerne que CAUVALDOR suit les tendances nationales sur de nombreuses dynamiques agricoles. En effet, le renouvellement des générations est remis en cause avec une faible part d'installations et un âge moyen du plus jeune (co-)exploitant de 51 ans, avec 58,5% d'entre eux qui ont plus de 50 ans. Un agrandissement des exploitations – qui se fait au détriment des moyennes exploitations - est aussi de plus en plus prégnant, puisque la surface agricole moyenne par exploitation s'établit à 61,7 hectares en 2017, soit une augmentation de 17,6 hectares en l'espace de sept ans. Dès lors, le maintien de l'activité agricole se révèle incertain sur la majeure partie des communes de CAUVALDOR, avec en prime des préoccupations environnementale et paysagère – comme la fermeture des paysages par l'enfrichement – qui peuvent nuire au tourisme de la région.

### 1.1 Structurer l'offre et la demande

De plus, on assiste à une inégale répartition des productions en termes de surfaces, avec un réel manque en arboriculture – sauf pour la culture de la noix -, mais surtout en fruits et légumes. Ce constat est partagé par de nombreux acteurs qui estiment en prime qu' « il n'y a pas beaucoup de maraichers pour une forte demande. » (Entretien n°x). En effet, nous avons pu voir avec l'enquête sur la restauration collective que la majorité des cuisines veulent avant tout privilégier les fruits et légumes provenant du territoire, suivi par les produits laitiers. De

fait, on remarque une inadéquation entre l'offre et la demande, alimentée en même temps par la saisonnalité des produits. C'est pourquoi en combinant le tourisme qui connaît une forte demande estivale avec la restauration collective qui permet un approvisionnement sur l'année scolaire, ces deux demandes pourraient se compléter sur une année de production et ainsi équilibrer l'approvisionnement de la demande alimentaire.

Il convient alors pour quelques acteurs interrogés de structurer la demande par l'évaluation des besoins alimentaires du territoire en même temps que la structuration de l'offre par la logistique. Ce dernier point constitue un réel problème récurrent, et participe à créer des dysfonctionnements au vu de la morphologie du territoire.

D'une part, des faiblesses existent au niveau des axes majeurs qui permettent de desservir les sites de transformations mais également pour « la desserte locale de chaque exploitation, que ce soit pour l'approvisionnement ou l'expédition de la production brute. » (SCoT, 2017). En effet, la proximité géographique est un facteur important pour nombre d'IAA mais également pour les structures de restauration collective qui ne sont pas réparties de façon homogène sur le territoire. Même si certaines de ces entreprises ou coopératives - comme les deux ateliers de transformation jouxtant l'abattoir de Saint-Céré ou le futur atelier de transformation de volailles « Plumes des Causses » situé à Gramat - pourraient approvisionner en produits locaux et/ou bios la demande alimentaire locale, une attention particulière doit tout de même apparaître sur ce point. L'idée de mutualisation est apparue comme une réflexion possible, notamment en termes de trajets et de services de livraison afin de faire des économies d'échelle.

D'autre part, il semble nécessaire d'élargir ses frontières pour éviter « que les territoires soient centrés sur eux-mêmes. » En ce sens, le projet de légumerie de Figeac pourrait devenir un atout pour la collectivité tout en encourageant les producteurs ou les futurs installés à développer leur production.

## 1.2 Sensibiliser les élus à la question foncière

La question foncière apparaît également comme un enjeu fondamental. En concurrence directe avec le développement des zones d'activités, des grandes surfaces ou encore des

maisons individuelles, certaines parties du territoire comme la vallée de la Dordogne engage une pression foncière qui peut déstabiliser les dynamiques d'installations. Bien que le prix du foncier ne soit pas exorbitant, il est tout de même indispensable « que les élus prennent à pleine main la question foncière sur leur territoire » (Entretien n°x) puisqu'ils ont des moyens à leur disposition comme l'acquisition du foncier, ou la préservation de l'usage agricole par les documents d'urbanisme en place.

Néanmoins, « on a beau mettre dans les documents d'urbanisme la place de l'agriculture mais c'est toujours pareil. Tous les efforts, les subventions qu'on met pour l'économie, et on parle de l'agriculture comme si ce n'était pas un secteur économique. C'est affolant et on retombe toujours sur la chambre. Parce que pour les élus, c'est la chambre et la FNSEA. » (Entretien n°x)

### 1.3 Mettre en réseau les acteurs

Par conséquent, la mise en réseau des différents acteurs semble aussi très compliquée puisque des jeux de pouvoirs se mettent en place, menant parfois à des positions conflictuelles. En effet, plusieurs freins sont apparus à ce niveau, notamment avec la chambre d'agriculture. Même s'il a été facile d'entrer en contact avec la structure, il a été très compliqué de récupérer des données quantitatives, qui ne sont pourtant pas sensibles. Dès lors, il n'existe pas aujourd'hui de partage d'information et de travail en commun. Certains acteurs estiment par ailleurs que « dans le Lot, il y a une non-ouverture de la chambre, et il ne faut pas que le PAT soit récupéré par elle ou la CAPEL. ».

Cela montre aussi les évolutions territoriales récentes, où les intercommunalités se lancent désormais dans des thématiques de développement autrefois à la charge des chambres consulaires. Or, cette période de transition effraie ces dernières qui tentent de maintenir leur positionnement malgré la baisse de leur moyen. C'est pourquoi la collaboration reste très compliquée avec les collectivités, qui sont par ailleurs les mieux placées – politiquement et financièrement – pour piloter ces démarches.

Il est alors indispensable de trouver une approche commune partagée entre CAUVALDOR et chambre d'agriculture afin de définir des partenariats.

## 1.4 Maintenir la volonté politique

Cependant, il existe une réelle volonté politique, et ce constat est partagé par la plupart des acteurs interrogés. De plus, la préfiguration du PAT induit une dynamique politique jouant le rôle de facilitateur, et il nous semble primordial qu'elle mesure l'importance de procéder à des arbitrages parfois nécessaires.

Par ailleurs, le groupe de travail propose des profils d'élus très différents, qui favorisent une légitimité à porter des actions sur plusieurs thématiques.

## 1.5 Communiquer et former différents publics

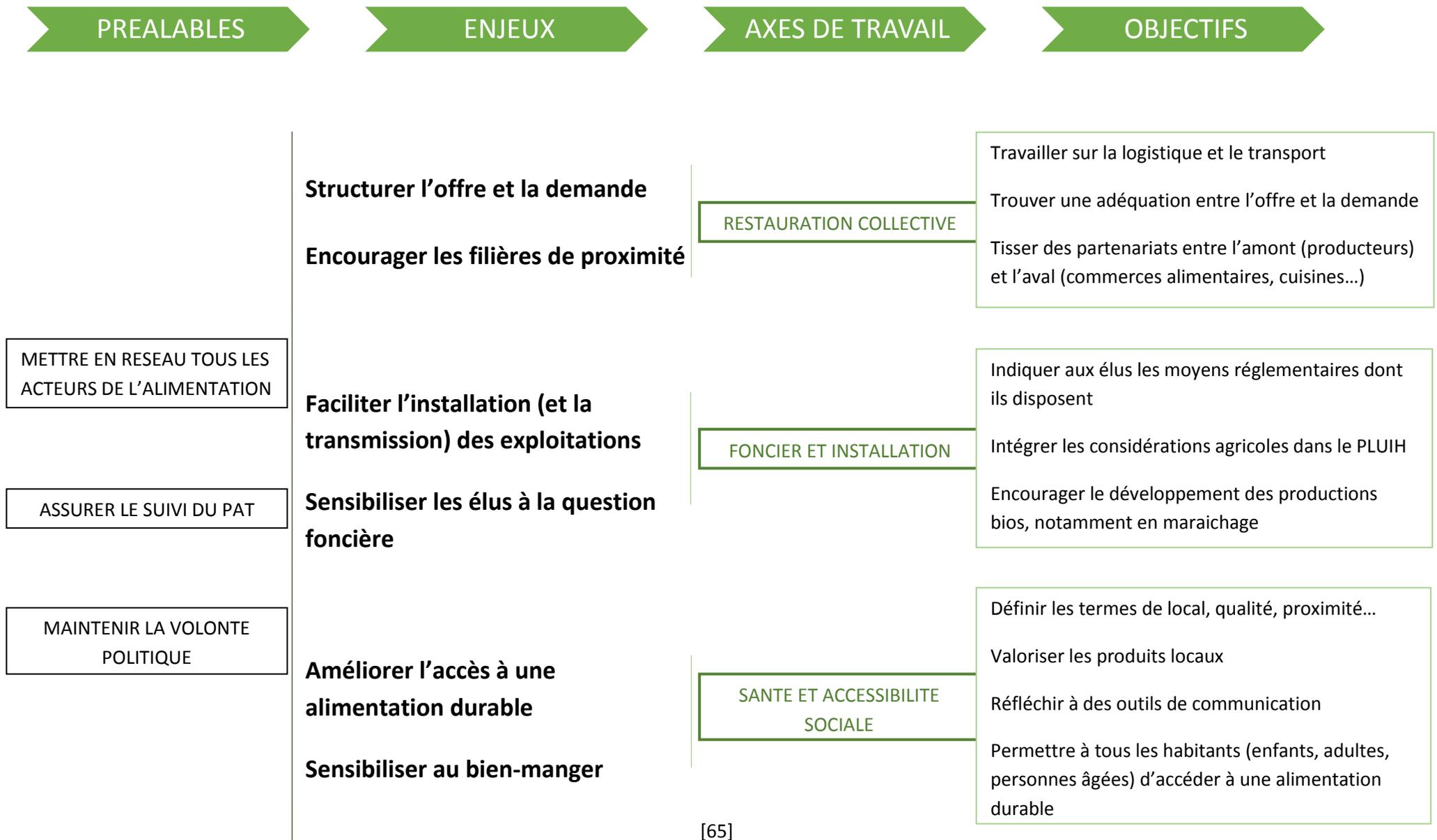
Le rôle de la communauté de communes réside aussi dans la pédagogie et la communication. En effet, « si CAUVALDOR dit que les crèches et la moitié des écoles maternelles sont labellisées Territoires Bio Engagés par exemple, c'est un vecteur d'attractivité. » Autrement dit, elle permet de créer du marketing territorial qui se diffuse à l'extérieur du territoire. Par conséquent, l'accès à l'information des consommateurs, aussi bien dans la RHD que pour les touristes en passant par les habitants, doit être mis en valeur. Il faut donc développer la sensibilisation auprès des différents publics.

De plus, la multitude de dispositifs existants à l'échelle nationale comme le PNNS ou le PNA doit être mieux perçue par les techniciens pour une meilleure efficacité du projet. En ce sens, le rôle de l'animation territoriale doit subsister et assurer le suivi du PAT. D'après plusieurs recherches annexes, il est effectivement indispensable pour la pérennité du projet d'initier et de maintenir ce processus.

En résumé, on observe que de multiples enjeux se dessinent sur CAUVALDOR, en fonction de nombreux critères structurels, socio-économiques ou encore politiques. Bien que l'échelle du territoire soit pertinente pour réfléchir de façon transversale, il ne faut pas oublier l'importance du zonage puisque les entités paysagères, les bassins de vie et les problématiques agricoles fluctuent d'un espace à l'autre. C'est pourquoi « il faut expérimenter sur une zone, car ça ne sert à rien de vouloir faire quelque chose d'homogène sur le territoire de CAUVALDOR. » (Entretien n°x). Par conséquent, l'élaboration des deux typologies permet de réfléchir à des zones d'intervention qui doivent être privilégiées à court terme.

## 2. Enjeux et perspectives

Figure 43 : Schéma menant aux axes de travail et aux objectifs



Ces grands enjeux permettent de définir les axes principaux que le groupe de travail pourra suivre. Bien entendu, ils seront soumis à leur validation et des modifications peuvent intervenir tant au début qu'au cours de la démarche. Ils servent simplement de base à la réflexion et les actions doivent se décider à l'échelle du groupe élargi aux autres partenaires. C'est pourquoi l'animation territoriale joue un rôle central, puisqu'en cadrant les axes et en participant aux différents ateliers thématiques, l'efficacité de ce projet n'en saurait être que renforcé.

De plus, CAUVALDOR doit mener le projet de façon active, en jouant notamment sur la mise en relation des différents acteurs. Comme nous avons pu le constater, certaines structures tendent à faire de la rétention d'informations, et empêchent le bon déroulement du diagnostic. Pourtant, il nous semble que l'agriculture doit se réfléchir grâce à des partenariats. En effet, ce secteur est un acteur économique à part entière mais enclenche de multiples dimensions. Chacun peut se positionner en tant qu'expert mais le partage d'expériences doit être la pierre angulaire du projet. C'est pourquoi son rôle de facilitateur devra être défini dès le début de la démarche. En ce sens, il faudrait également que les élus prennent conscience de leur pouvoir de décision sur certaines thématiques des PAT. Il convient dès lors d'accroître les outils de communication et de formation pour différents publics que sont les élus, les cuisiniers, les gestionnaires ou encore les techniciens.

Enfin, le Lot regorge de productions de qualité, diverses et qui renvoie à l'attractivité du territoire. En lien avec le tourisme et le patrimoine culinaire, de nombreuses actions sont envisageables pour mener de concert un projet transversal. On observe cependant que certaines thématiques ne sont pas abordées, comme l'environnement par exemple. Pourtant nous avons pu constater que le tourisme et l'environnement proposait des liens, comme avec le phénomène de la fermeture des paysages, le rôle des prairies, ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines.

Il convient dès lors de partir sur un projet multiaxial où d'autres thématiques viendront forcément s'ajouter au fil de la démarche.

D'autre part, le diagnostic agricole et alimentaire se complètera au gré des ateliers, et des études pourront être menées pour voir précisément les dynamiques en place.

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Schéma retraçant le cheminement méthodologique élaboré	5
Figure 2 : Critères, indicateurs et valeurs de la première typologie	8
Figure 3 : Exemple de suite	8
Figure 4 : Catégorisation des différents variables en quatre classes	9
Figure 5 : Carte de localisation du périmètre d'étude	14
Figure 6 : Localisation de CAUVALDOR et de ses axes structurants	15
Figure 7 : Répartition des secteurs d'activité sur CAUVALDOR en termes d'emplois	17
Figure 8 : Caractéristiques des paysages de CAUVALDOR	18
Figure 9 : Occupation du sol de CAUVALDOR	19
Figure 10 : OTEX communale en 2010	21
Figure 11 : Principales cultures végétales en 2017 selon le RPG	22
Figure 12 : Répartition du type de cultures en hectares	24
Figure 13 : Répartition du type de cultures en pourcentages	24
Figure 14 : Surface graphique moyenne en 2017	26
Figure 15 : Evolution du nombre d'exploitations par classes de surface graphique entre 2010 et 2017	27
Figure 16 : Evolution du nombre d'exploitations entre 2010 et 2017	29
Figure 17 : Installations aidées entre 2010 et 2017	31
Figure 18 : Répartition des installations aidées du Lot en fonction du secteur agricole	32
Figure 19 : Nombre d'installations aidées entre 2010 et 2017 sur CAUVALDOR	33
Figure 20 : Part des CF et des HCF entre 2012 et 2017 sur CAUVALDOR	34
Figure 21 : Carte de la proportion des exploitations individuelles sur CAUVALDOR en 2017	35
Figure 22 : Répartition des exploitations agricoles selon le statut juridique en 2017	36
Figure 23 : Moyenne d'âge du plus jeune exploitant en 2017	37
Figure 24 : Répartition des agriculteurs en fonction de leur âge en 2017	38
Figure 25 : Dynamiques agricoles en fonction de l'âge, du nombre d'installations, et du nombre des exploitations sur la population communale en 2017	39
Figure 26 : SIQO sur CAUVALDOR en 2018	41
Figure 27 : Aire géographique des 4 AOP/AOC de CAUVALDOR en 2018	41
Figure 28 : Liste des IGP présents sur CAUVALDOR en 2018	42
Figure 29 : Répartition des producteurs en agriculture biologique en 2017	43
Figure 30 : Part de la SAU bio de CAUVALDOR en comparaison à d'autres échelles territoriales	44
Figure 31 : Répartition des producteurs inscrits dans une démarche de vente directe en 2018	45
Figure 32 : Répartition des différents types de marchés en 2018	46
Figure 33 : Lieux habituels d'achats alimentaires	47
Figure 34 : Raisons évoquées par les personnes n'utilisant pas les circuits de proximité	48
Figure 35 : Types d'industries agroalimentaires	49
Figure 36 : Répartition des différents types d'établissements agréés	50
Figure 37 : Liste des établissements agréés de CAUVALDOR en 2018	51
Figure 38 : Répartition du nombre d'IAA et de l'effectif salarié en fonction des types d'industries	53
Figure 39 : Evolution du nombre d'IAA entre 2010 et 2015	53
Figure 40 : Types de commerces alimentaires en 2017	55
Figure 41 : Répartition des différents types de commerces alimentaires en fonction de la densité de population	
Figure 42 : Répartition de la demande alimentaire en fonction des commerces aliment alimentaires, des structures de restauration collective, et des IAA	58
Figure 43 : Schéma menant aux axes de travail et aux objectifs	65

# POUR ALLER PLUS LOIN

## Conceptualisation

Ariès P. (2016). Une histoire politique de l'alimentation : du paléolithique à nos jours. Paris : Maxmilo. 448p.

Corbeau J-P., Poulain J-P. (2002). Penser l'alimentation. Entre imaginaire et rationalité. Toulouse : Privat. 206 p.

De Saint Pol T. (2017). Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales. *L'année sociologique*, n°67, p. 11-22.

Fischler C., Masson E. (2008). Manger. Français, Européens, Américains face à l'alimentation. Paris : Odile Jacob, 336 p.

Poulain J-P. (2002). Manger aujourd'hui. Attitudes, normes et pratiques. Paris : Privat. 235 p.

WIKIPEDIA. (2018). Inconscient collectif. [Consulté en août 2018]. [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Inconscient collectif&oldid=147451871](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Inconscient_collectif&oldid=147451871)

## Contextualisation

ADEME. (2018). Analyse des enjeux économiques et sociaux d'une alimentation plus durable : état des lieux. Angers. 50 p.

Allain B. (2015). Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial. *La FEVE*, février, 2 p. [Consulté en mai 2018]. <http://lafeve.fr/Mettre-en-place-un-projet>

Bellemain V., Boquet K., Galichet T., Gouello K., Martin A., Nairaud D., Poulain J-P. (2017). Une petite histoire de l'alimentation française. Quae. 123 p

BIO46. (2018). Manger bio dans le Lot : Edition 2017-2018. *Annuaire des producteurs, magasins, marchés et accueil à la ferme*. 51 p.

Chambre d'agriculture du Lot. (2018). La nuciculture lotoise. [Consulté en août 2018]. <https://lot.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/cultures/arboriculture/noix/>

CREDOC. (2011). Comparaison des modèles français et états-uniens. [Consulté en août 2018]. <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C283.pdf>

Damien T. (2014). Favoriser pour tous l'accès à une alimentation de qualité, saine et équilibrée. *Journal officiel de la République française : Avis du conseil économique, social et environnemental*. Paris : Les éditions des journaux officiels. 82 p.

DRAAF Occitanie. (2018). Le Plan Régional de l'Alimentation. [Consulté en juin 2018]. [http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/presentation\\_pra\\_coralim\\_cle837f2d.pdf](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_pra_coralim_cle837f2d.pdf)

INAO. (2018). AOP-AOC. [Consulté en juin 2018]. <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Appellation-d-origine-protgee-Appellation-d-origine-controlee>

INSEE. (2015). Cinquante de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements. *INSEE Première*, n°1568, 4 p

Messaoudène L., Hernandez S. (2014). La politique alimentaire française (2000-2013) : une analyse de la combinaison des instruments publics, entre coopération et concurrence des acteurs publics et privés. *Proposition de communication du Congrès de l'IISA-IIAS 2014 « Repenser la responsabilité et la reddition des comptes de l'administration publique à l'heure de la globalisation, la décentralisation et la privatisation »*, Maroc : Ifrane, 32p.

Montégu D. (2018). L'ingénierie financière des Projets Alimentaires Territoriaux. *Rapport d'étude RnPAT*. 292 p.

PLUIH (2018). Diagnostic socio-économique : L'agriculture. Rapport de présentation, document de travail. p. 186-195

RnPAT. (2018). Présentation du réseau. [Consulté en avril 2018]. <http://rnpat.fr/le-projet/presentation/>

SCoT (2017). Diagnostic et état initial de l'environnement : Le secteur primaire. *Rapport de présentation*. p. 80-110.

Statistica. (2018). Les français, champions du temps passé à table. [Consulté en août 2018]. <https://fr.statista.com/infographie/13223/les-francais-champions-du-temps-passe-a-table/>

## **Méthodologie**

DRAAF LR. (2016). Construire son projet alimentaire territorial : repères et outils. Focus sur quelques initiatives en Languedoc-Roussillon. Edition Avril 2015, 14 p.

DRAAF Occitanie. (2018). Gouvernance régionale. [Consulté en juillet 2018]. <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Gouvernance-regionale>

IUFN. (2016). Dynamiques des Projets Alimentaires Territoriaux : Etat des lieux. 76 p [Consulté en mai 2018]. [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Final\\_IUFN\\_PAT\\_DRAAF\\_NA\\_cle01f587.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_IUFN_PAT_DRAAF_NA_cle01f587.pdf)

Terre de liens (2013). Convertisseur Terre de liens. Pour une réappropriation citoyenne des terres au service de nos souverainetés alimentaires. [Consulté en août 2018]. <http://convertisseur.terredeliensnormandie.org/methodologie>